

N O U V E A U
J O U R N A L
H E L V É T I Q U E ,
O U
ANNALES LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES

DE l'Europe , & principalement de la Suisse,

DEDIÉ AU ROI.

A O U T 1776.



A NEUCHÂTEL ;
De l'Imprim. de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

A O U T 1776.

PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *Descriptions des arts & métiers, &c. Nouvelle édition, augmentée par M. J. E. BERTRAND, professeur, &c. In-4°. Tome V, qui contient le traité des pêches & l'histoire des poissons & des animaux qui vivent dans l'eau. Neuchatel, de l'imprimerie de la Société Typographique, 1776, avec figures.*

PLUS un ouvrage annoncé & exécuté en partie intéresse le public, soit par son objet, soit par la manière dont l'auteur remplit sa tâche; & plus il lui importe de s'assurer qu'une telle entreprise qui exige, outre le travail du cabinet, celui des presses & des graveurs, se continue avec autant d'assiduité

que de diligence. Nous croyons donc que l'on apprendra avec plaisir la publication du cinquieme volume de la *description des arts & métiers*, qui se distribue actuellement aux souscrivans, tandis que les presses de la Société typographique roulent sur le sixieme.

Personne ne disconvientra que l'art des pêches ne soit l'un de ceux dont l'utilité est la plus générale, & qui méritent par conséquent d'être le mieux connus. Aussi remplit-il ce nouveau volume en entier, & nous ne pouvons mieux faire connaître le plan que M. B. s'est proposé de suivre dans son travail & la maniere dont il l'a exécuté, qu'en présentant à nos lecteurs le précis de l'avant-propos qu'il a cru devoir placer à la tête de ce même volume.

“ Je réunis, dit-il, les trois premières sections du *traité des pêches*, in-fol. Cet ouvrage est sans contredit du petit nombre de ceux qui font honneur à notre siècle. La difficulté du travail & les obstacles sans nombre qu'il était aisé de prévoir, n'ont pas rebuté M. Duhamel, il les a surmontés avec succès. Toutes les pêches connues sont rangées ici sous trois classes générales, la pêche aux *hameçons*, celle aux *filets*, & celles qui se font par *divers autres moyens*, moins usités, & moins utiles. Les sections suivantes sont destinées à décrire l'histoire naturelle des

principales especes de poissons ; & les détails des grandes pêches qui forment une branche de commerce très-considérable pour les nations maritimes, fournissent une occupation lucrative à tant de milliers d'hommes, une nourriture salubre & nécessaire à la plupart des habitans de l'Europe.

En commentant le travail de l'illustre académicien, j'ai tâché :

1°. De décrire quelques méthodes sur lesquelles il n'a point eu de mémoires.

2°. De comparer tous les procédés de la pêche connus en France, avec ceux qui sont pratiqués en Allemagne, dans le Nord, en Italie, & en Suisse.

3°. De déterminer plus précisément la nomenclature des poissons, encore fort incertaine, en rapportant les dénominations étrangères, comparées entr'elles, & avec celles de *M. de Linné*.

4°. De rectifier quelques idées qui m'ont paru contraires à l'expérience, opposées à des découvertes bien constatées, mais inconnues à notre auteur. Ce sont des doutes plutôt que des décisions ; ceux qui voudront s'occuper de ces objets, sauront les appliquer & les corriger.

5°. Enfin la table raisonnée, dans laquelle j'ai réuni les matieres traitées dans mes notes & dans celles du célèbre académicien,

fait connaître d'une manière plus exacte la nature & l'étendue de mon travail.

Outre les auteurs originaux cités au bas des pages, j'ai eu sous les yeux les notes du savant M. Schreber, éditeur de la traduction allemande des cahiers des arts, à qui je rends hommage d'une multitude de choses qui seront très-utiles à tous ceux entre les mains de qui tombera cet ouvrage. C'est ainsi qu'il atteindra le but que doivent se proposer tous les littérateurs. Ils sont assez récompensés de leurs travaux, lorsqu'ils ont pu faire quelque bien aux hommes sans distinction de peuples, sans aucun préjugé d'intérêt, ou de vaine gloire, &c. »

Cet avant-propos est terminé par une nombreuse liste d'auteurs Allemands qui ont écrit sur cette matière, & qui ne sont pas tous également connus en France.

On trouve au commencement de l'ouvrage de M. Duhamel une introduction destinée à donner une idée générale des pêches & de leur utilité, en s'attachant plutôt à ce qu'on appelle *les grandes pêches* qui exigent de longues & de pénibles navigations, qu'à celles qui se pratiquent dans les rivières & sur les bords de la mer.

Le métier de pêcheur, très-pénible en lui-même, fournit non seulement à la nourriture de l'homme, mais sert encore à former

des matelots robustes & expérimentés. Ils s'accoutument dès l'enfance à vivre sur un élément pour lequel l'homme, ce semble, n'est pas fait, & à en braver les dangers. Une longue pratique les met en état de connaître la nature du fond des eaux & ses variétés, quelles sont les especes de poissons qui se trouvent abondamment dans certains lieux, & en quels tems. Ils en forment des especes de cartes qu'ils ont dans la tête, & l'on remarque la même intelligence chez les pêcheurs établis dans des pays de lacs, tels que la Suisse.

La grande utilité de la pêche a donné lieu d'établir, sur presque toutes les côtes de France, une especes de juridiction consulaire, composée de pêcheurs expérimentés qui sont choisis par leurs camarades. On leur attribue le droit de faire des réglemens de police relativement à la pêche, & de juger des différends qui s'élevent entre ceux qui l'exercent. " A Marseille, quand quelque pêcheur croit avoir à se plaindre d'un autre, il donne deux sols à la boîte du luminaire de S. Pierre, & déclare que c'est pour appeller un tel en jugement. Le sommé est obligé de paraître devant le tribunal; chacun expose ses raisons; on entend les témoins, & le jugement est prononcé & exécuté sur-le-champ, sans autre dépens. On

arrête le bateau de celui qui a été condamné , jusqu'à ce qu'il ait satisfait à ce qui a été sentence. „ Ne serait-il pas à souhaiter que des établissemens si sages & si avantageux pussent être imités chez des peuples placés autour d'un lac poissonneux , & qu'au moyen de quelque police on s'assurât l'abondant secours qu'ils en tireraient pour leur subsistance ?

La pêche fournit des poissons frais qu'on mange au sortir de l'eau , & d'autres qui étant salés , marinés ou boucanés , peuvent être conservés long-tems sans se gâter. M. Duhamel divise les poissons de mer en deux classes générales ; les uns sont ronds , & les autres sont plats ; à quoi il faut joindre les crustacés. Mais cette distinction ne paraît à M. B. ni scientifique , ni exacte. Les naturalistes ont divisé cette nombreuse classe d'animaux en *poissons proprement ainsi nommés* , qui n'ont point de poumons & ne respirent que par les ouies ; & en *poissons improprement ainsi nommés* , qui en ont la forme extérieure , mais dont la structure intérieure est très-différente. Telle est la baleine , dont l'organisation interne est plus approchante de celle des quadrupèdes ; tels sont encore les serpens , &c. qui appartiennent à la classe des insectes. Si aux poissons de mer on joint ceux d'eau douce , qui sont particuliers aux

lacs & aux rivières , quelle ample moisson pour les pêcheurs ! Mais ils doivent savoir où il leur convient d'aller les chercher ; car chaque espèce de poisson choisit pour son habitation le lieu qui lui convient le mieux. Celui-ci se retire dans les rochers , cet autre se plaît & s'enfouit dans le sable , plusieurs cherchent les herbes & les fonds de vase. Quand il fait chaud , beaucoup de poissons s'approchent de la côte dans des endroits où il y a peu d'eau ; mais aux approches de l'hiver ils se réfugient dans le profond , où ils trouvent une eau tempérée.

Un phénomène bien singulier est celui des poissons de passage , qui venant dans des saisons réglées , offrent les pêches les plus abondantes , au point que , si l'on ne savait pas les préparer de manière à pouvoir être conservés & transportés au loin , on perdrait la plus grande partie de ce bienfait signalé de la nature.

Chacun fait ce que rapporte la vente des poissons salés ou marinés. Il est nécessaire que les pêcheurs sachent au juste dans quelle saison & dans quel lieu ils doivent aller chercher le poisson ; quelle façon de pêcher ils doivent choisir pour chaque espèce , &c. L'une des parties les plus intéressantes de ce traité que nous analysons , est sans doute l'exposé clair & détaillé de tous les moyens

industrieux que l'homme a imaginés pour chercher & saisir sa proie dans un élément qui lui est absolument étranger, dans lequel il ne peut lui-même subsister que pendant quelques instans, & pour surmonter la barrière impénétrable que la nature semble avoir mise entre lui & les poissons.

M. Duhamel recherche ici quelle peut avoir été l'origine de l'art de pêcher, & quels ont été ses progrès successifs. Les peuples qui habitent les bords de l'Océan auront ramassé sur le sable les poissons qui y restent ordinairement lorsque la mer se retire. Ayant observé que le flux couvre une grande quantité de terrein, & que les poissons en suivent le mouvement, ils se feront appliqués à chercher les moyens de les arrêter dans leur retraite, en laissant à l'eau son libre cours: de là l'invention des filets. Celle des hameçons sera due à la voracité reconnue de ces animaux, comme le harpon à la difficulté de les saisir avec la main. Mais ce système paraît fort conjectural à M. B. Si l'Auteur de la nature a donné à l'homme l'empire sur les poissons, lui aurait-il refusé l'entendement nécessaire pour les prendre? Toutes les nations connues ont des méthodes de pêcher qui leur sont propres. L'écriture sainte parle des hameçons avant le siècle de Moïse, & il est fait mention de la *truble*.

Tel est le précis de l'introduction au traité des pêches, qui, comme nous l'avons dit, remplit seul tout ce volume. L'histoire naturelle des poissons occupera l'un des suivans.

La première section a pour objet la pêche aux hameçons. On a observé que, si l'on jette à l'eau un morceau de viande ou quelque petit insecte dans un endroit un peu poissonneux, on voit un grand nombre de ces animaux se jeter dessus avec la plus grande avidité. Cette remarque a pu faire naître l'idée d'attacher l'appât au bout d'une corde; & le poisson l'ayant avalé goulument avec une partie de celle-ci, on est parvenu, en la tirant à soi, d'en amener quelques-uns à terre. On dit que dans les lieux où il y a beaucoup d'anguilles, on en prend avec une seule baguette de bois tendre, dont on forme le bout appointi dans un gros ver. Mais M. B. enseigne une méthode bien plus sûre pour une telle pêche; c'est celle des hameçons de nuit. On attache au bout d'une ficelle un paquet de roseau, à l'autre bout un hameçon avec l'appât convenable. Vers le soir on jette dans l'eau un grand nombre de ces hameçons. Le roseau surnage sur la surface de l'eau. Le lendemain, le pêcheur tire la ficelle avec précaution; si la pêche est bonne, chaque hameçon amenera son anguille. Mais comme on n'a pas tardé à s'apercevoir que

souvent le poisson lâchait sa proie avant que d'être à terre, on a imaginé de mettre dans l'appât un crochet fort pointu, qui entrant dans le palais du poisson, empêche qu'il ne l'abandonne. Il est probable que les premiers crochets étaient des épines; on s'en sert encore dans divers pays. Les anciens Islandais employaient des os au même usage.

Cette première section est divisée en trois chapitres qui contiennent chacun un grand nombre d'articles. On y traite de la manière la plus détaillée & la plus instructive tout ce qui a rapport à cette invention. Après quelques réflexions générales sur la pêche aux hameçons & ses avantages, & après avoir donné l'explication des termes qui lui sont particuliers, l'auteur parle des cordes des lignes, de la manière de les faire & d'y attacher les hameçons, des différentes espèces de ces derniers, de leur fabrication, des divers ustenciles dont se servent les pêcheurs, des appâts, des saisons favorables pour cette espèce de pêche, des barques & bateaux qu'on y emploie en plusieurs pays, & enfin des conventions que font les pêcheurs entre eux lorsqu'ils pêchent en commun.

Le chapitre second contient le détail des différentes espèces de pêches qui se font avec

les hameçons , telles que la pêche à la canne , à la ligne sédentaire , celle que l'on fait sur le sable au bord de la mer , à la ligne simple qui n'est pas sédentaire , &c.

Enfin , le troisieme chapitre a pour objet les grandes pêches aux cordes garnies de lignes & d'hameçons, lesquelles se font dans les rivieres , les étangs & à la mer , soit à une petite distance des côtes , soit plus au large ; la pêche aux cordes flottantes , & celle où les cordes s'étendent depuis la superficie de l'eau jusqu'au fond , &c. Toutes ces différentes inventions se trouvent ici décrites avec la plus grande clarté.

Nous supprimerons tous les détails qui ne peuvent pas entrer dans une analyse , & nous nous bornerons , comme nous l'avons fait pour les volumes précédens de cet ouvrage , à quelques observations générales , tirées principalement des notes dont le travail de l'académicien Français a été enrichi.

Les avantages particuliers à la pêche aux hameçons méritaient le soin que l'on a pris de la décrire exactement. On peut la faire sur toutes sortes de fonds & dans toutes les saisons de l'année. Elle est à la portée des plus petits pêcheurs , quoiqu'elle puisse s'étendre jusqu'à former une des plus grandes pêches qu'on fasse à la mer. Elle contribue moins que les autres à la destruction du

poisson, & ne bouleverse pas les fonds, où le frai se dépose & où les plus petits le réfugient. Si l'on n'en pratiquait pas d'autre, on aurait toujours du poisson en abondance, comme sur les côtes du Mexique, où la mer est très-poissonneuse, parce qu'on n'y pêche qu'à l'hameçon. Les poissons de mer & ceux d'eau douce se prennent également de cette manière.

Mais entre les précautions à prendre pour réduire dans cette pêche, l'une des plus essentielles est la bonne qualité des hameçons dont on se sert. Il est nécessaire, comme l'observe M. B., qu'ils soient trempés de la même manière que les aiguilles à coudre. Ils seraient trop flexibles, si on ne leur faisait pas subir cette opération. Ceux qu'on emploie en France ne peuvent qu'être mauvais, si l'on croit suppléer par l'étamage à la trempe qui est généralement adoptée en Allemagne & en Angleterre.

Les bateaux dont se servent les pêcheurs des divers pays varient, pour ainsi dire, à l'infini, quant à leur forme & leurs dimensions. " En Angleterre, sur une rivière qu'on nomme la *Wye*, on se sert d'une petite corbeille, figurée à peu près comme une coquille de noix, & qui est revêtue par-dehors de cuir de cheval. Il y a au milieu un banc, & cette corbeille ne peut tenir qu'une seule

personne. Elle est si légère que les payfans la suspendent à leur tête comme un chaperon, & ils voyagent ainsi tenant à la main un petit aviron en guise de canne. Quand ils sont au bord de la rivière, ils mettent leur corbeille à l'eau : mais on ne s'y embarque pas sans difficulté ; car elle s'éloigne du bord dès qu'on y touche avec le pied ; & lorsqu'on est dedans, elle culbute si l'on ne conserve pas bien l'équilibre. Il est amusant de voir un pêcheur adroit dans ces corbeilles, & sur-tout de remarquer les précautions qu'il prend pour jeter à l'eau une pierre qui lui sert d'ancre, & il n'en faut pas moins pour la tirer à bord quand il veut changer de place. „

Le second chapitre de cette section contient des détails très-curieux sur la pêche à la ligne. On ne lira pas avec moins de plaisir les additions que M. B. y a faites concernant principalement la manière dont on pêche la truite & l'ombre en Franconie, & dans les rivières de la Suisse. L'un & l'autre se nourrissent non seulement de petits poissons, mais encore d'insectes éphémères, tels que les mouches papillonacées. Le poisson les saisit en sautant quelquefois à plus de deux pieds au-dessus de la surface de l'eau. Si on lui présente un corps ressemblant à l'insecte par la forme & la couleur, on lui voit faire le

même manège. C'est ce qui a fait imaginer la pêche *au bond*, ou à *la ligne volante*. Il ne s'agit donc que de connaître les différentes espèces d'insectes dont ces poissons sont friands, & d'en composer qui les imitent. C'est à quoi l'on réussit par les moyens indiqués dans cet article. On distingue la pêche *au petit saut* de celle *au grand saut*, suivant que ces insectes exigent par leur grosseur & leur force un élan plus ou moins considérable. Des naturalistes habiles les ont observés avec soin. Tout ce qui se rapporte à la fabrication des lignes propres à cet usage, à la composition des mouches artificielles, aux lieux, aux saisons, aux heures les plus favorables, à la manière de pêcher ainsi pour en assurer le succès, se voit ici proposé & expliqué très-exactement; & c'est aussi l'une des pêches qui réunissent le mieux l'utile, le commode & l'agréable. On se fait souvent un pur amusement de cet art destiné à procurer la subsistance d'un grand nombre d'hommes. C'est ainsi que, voulant pêcher dans un étang poissonneux, on attache des hameçons garnis de leurs appâts, aux pattes d'un canard ou d'une oie qui en nageant les présente aux poissons; & s'il se rencontre quelque gros brochet qui vienne mordre, on voit un combat amusant entre l'oiseau & le poisson; mais pour ne pas perdre l'un & l'autre,

l'autre, il faut avoir passé sous les ailes du canard une ficelle dont on conserve le bout à terre, &c.

Les bornes que cet extrait ne doit pas franchir, ne nous permettent pas de lui donner plus d'étendue, & nous obligent de renvoyer au journal prochain l'examen des deux sections suivantes de cet important ouvrage. Nous ne devons cependant pas omettre une observation générale que fait M. B. sur la pêche aux hameçons. "Autant, dit-il, cette pêche, comme on la fait sur mer, est préférable à l'usage des filets, autant y a-t-il d'inconvéniens à l'employer dans les eaux courantes. Il ne doit pas être permis à tout le monde de pêcher par-tout à la ligne; cela détruit le poisson. Lorsque l'on n'en a pas l'habitude, il est rare que l'on réussisse à tirer les gros poissons hors de l'eau; ces animaux se dégagent en emportant l'hameçon, qui les fait périr. Pour les petits poissons, ils ne valent guere la peine d'être ainsi pêchés piece à piece. Ils doivent d'ailleurs peupler un jour la riviere. On a cherché dans plusieurs endroits à réprimer ces abus. Il importe d'observer que les réglemens à faire à ce sujet doivent être conformes à la loi naturelle, à moins qu'on n'y ait expressément dérogé d'une manière légitime.

Au reste, les amateurs des ouvrages du

genre de celui qui vient de nous occuper, n'apprendront pas sans intérêt, que les cahiers des arts in-fol. de l'édition de Paris, où se trouvent les trois sections des pêches, coûtent au prix courant 58 liv. 6 sols, tandis que ce cinquième volume de la description des arts, qui les rassemble & en contient le texte entier avec un grand nombre de notes & d'additions, qui d'ailleurs est très-bien imprimé & orné de 28 belles planches, ne revient au taux de la souscription qu'à 17 liv. 12 sols, le tout en argent de France. En sorte que la disproportion entre les prix va toujours en augmentant. C'est une nouvelle obligation que l'on a au judicieux & savant éditeur de cette collection importante.

II. *Théâtre de Shakespeare, traduit de l'anglais par MM. le comte DE CATUELAN, LE TOURNEUR, & FONTAINE-MALHERBE. Nouvelle édition augmentée d'un grand nombre de notes nécessaires à l'intelligence du texte, comme aussi de notices historiques & critiques sur chaque pièce, tirées pour la plupart de l'édition allemande de cet ouvrage, publiée par M. ESCHENBERG, professeur à Brunswick. Neuchâtel.*

IL vient de paraître presque dans le même

tems deux traductions, l'une en français, l'autre en allemand, des œuvres de théâtre du célèbre Shakespeare. Ces deux éditions faites sur l'original anglais, n'ont rien de commun entre elles que l'époque de leur publication. D'après l'examen attentif qu'on a pris soin d'en faire, on s'est convaincu que l'édition allemande était enrichie d'un plus grand nombre de notes propres à éclaircir le texte quelquefois assez obscur. D'ailleurs, le traducteur, M. Elchenberg, ajoute à chaque pièce une dissertation historique & critique, qui fait connaître les circonstances dans lesquelles elle fut publiée, & la manière dont elle fut accueillie dans les premières représentations. Il était donc utile de joindre à la traduction faite à Paris, tout ce qu'on pouvait tirer de l'édition allemande, & c'est ce que l'on présente maintenant au public. La Société Typographique de Neuchâtel, réunie pour cette entreprise à celle d'Yverdun, a fait travailler sur le plan que l'on vient de présenter. Elle imprime l'ouvrage d'un des plus grands génies de l'Angleterre, traduit en français avec une fidélité scrupuleuse, & éclairci par le travail des commentateurs de trois nations savantes. Cette édition sera d'ailleurs soignée, correcte, & imprimée *in-8°*. en caractères neufs *cicero*, grand papier, orné de plus du por-

trait de l'auteur , gravé par un artiste habile ; & sur-tout faite avec une économie qui , sans rien ôter à l'exécution typographique , la rendra d'une acquisition beaucoup moins dispendieuse. Elle se publiera complete & toute à la fois , dès que les derniers volumes de la traduction française auront paru. Chacun de ceux-ci se vend 4 liv. Le prix de la nouvelle édition , supérieure quant au fond , sera bien au-dessous , quoiqu'exécutée avec assez de propreté pour que l'on puisse y joindre les superbes gravures qu'on prépare à Paris.





SECONDE PARTIE.
NOUVELLES LITTÉRAIRES
DE L'EUROPE.

I. *Histoire générale de la Chine, ou les grandes annales de cet empire. Traduit du texte chinois par le feu pere DE MOYRIAC DE MAILLA ; publiée par l'abbé GROSIER, avec des cartes & figures, en 12 vol. in-4°, proposés par souscription, à 12 liv. de France le volume.*

CETTE histoire authentique, rédigée par écrit, de regne en regne, par une commission de l'état, renferme les événemens de 22 dynasties, ou familles impériales, qui ont occupé le trône de la Chine, depuis l'an 2940 avant l'ere chrétienne, jusqu'à l'an 1722 de Jésus-Christ. Cet empire est le seul qui, dès les tems les plus reculés, ait voulu avoir une histoire canonique, avouée de toute la nation, dont l'autorité fût irréfragable. De siecle en siecle elle a été composée sous la direction d'un tribunal établi, conservé, & perpétué dans ce dessein.

Nous avons peu de choses sur l'histoire de cet empire, aussi vaste qu'ancien: le pere Martini, le pere Duhalde, & quelques relations de missionnaires, voilà les seules sources de nos connaissances. De là tant de contradictions sur l'histoire, la chronologie, les mœurs, les loix, les usages de cette nation.

L'ouvrage annoncé manquait donc à la littérature de toutes les nations. Il y en avait un exemplaire, dans le texte chinois, en 100 volumes dans la bibliothèque du roi à Paris. Voici la traduction faite par un homme qui a passé sa vie dans la Chine, où il est mort en 1748. Ce manuscrit est en France depuis 1737, où le pere de Mailla l'avait envoyé. M. Freret, depuis long-tems, avait voulu en être l'éditeur. Sa mort a prévenu l'exécution de ce projet si utile.

A cette traduction sont ajoutées diverses pieces intéressantes: une préface du pere de Mailla, où il trace l'histoire critique des annales chinoises, où il donne une notice des historiens qui, par ordre des empereurs, ont concouru de siecle en siecle à rédiger ces annales; une idée des écrivains dont les ouvrages ont été rejetés. On y trouvera encore les lettres du pere de Mailla à M. Freret, où il défend la chronologie qu'il a suivie. L'abbé Grosier joindra des observations contre les détracteurs des Chi-

nois, & en particulier contre M. Paw, qui a hafardé bien des paradoxes contr'eux dans ses recherches philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois. Il donnera un tableau de l'empire chinois, de ses quinze grandes provinces, de la Tartarie, des isles & des autres pays qui en dépendent.

Enfin, l'ouvrage sera terminé par des pieces justificatives, sur l'accord de la chronologie des LXX, avec celle de la Chine, & d'autres objets; par un dictionnaire géographique de la Chine; par des lettres & des observations du pere de Mailla & de M. Freret, du pere Duhalde, & par d'autres pieces relatives.

En souscrivant on paiera 24 liv. de France, & 12 en recevant les deux premiers volumes. On distribuera un volume franc sur six.

II. *Discours sur l'influence de nos sentimens sur nos lumieres, & de nos lumieres sur nos sentimens; prononcé le 2 mars, dans l'assemblée publique de l'académie royale des gentilshommes. Par M. BORRELLY, professeur d'éloquence & membre de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Prusse. A Berlin, 1776, in-8^o.*

ON célèbre dans l'académie de noblesse, fondée par S. M. le roi de Prusse, une solem-

nité annuelle qui répond au jour de sa fondation. On y lit les statuts donnés par le monarque lui-même ; & M. Borrelly , en sa qualité de professeur d'éloquence , prononce un discours relatif à l'objet de cette assemblée. Celui qu'il vient de rendre public , est également intéressant & par le choix du sujet & par la manière dont il est traité. L'orateur en fait ainsi l'exposition :

“ L'homme n'est grand , ou ne parvient à le devenir , que par le degré de sensibilité dont il est doué ; & s'il est certain que nos lumières influent sur nos sentimens , il ne l'est pas moins que nos sentimens influent sur nos lumières. „

M. Borrelly développe cette vérité avec beaucoup d'énergie. “ La perfection humaine , dit-il , tient essentiellement à la culture de l'esprit & du cœur ; le bien des états & des individus , à l'influence réciproque de nos sentimens & de nos lumières. . . L'expérience confirme tous les jours cette vérité ; & pour nous en convaincre , jetons les yeux sur le spectacle que nous offrent toutes les conditions. Nous verrons que par-tout le sentiment est le mobile des belles actions , bien plus que l'esprit , ou plutôt que , si quelquefois le génie enfante de grandes choses , ce n'est jamais que par l'impulsion du sentiment , à qui seul il appartient de vivifier

& de fertiliser les ames , si je puis me servir ici de cette expression.

Osons contempler un bon souverain sur le trône : un Titus , un Trajan , un Antonin , un Marc-Aurele , un Louis IX , un Louis XII , un Henri IV. Est-ce l'esprit qui lui inspire les moyens de faire le bonheur de ses sujets , & qui dans tous les cas en fait le protecteur de leurs droits , & le défenseur de leur liberté ? Est-ce l'esprit enfin qui lui remet sans cesse , devant les yeux ces maximes sacrées & immuables , qu'il n'est roi que pour être pere ; qu'il n'est armé du glaive que pour protéger , & qu'une couronne n'honore celui qui la porte qu'autant qu'elle pourrait être le prix de ses hautes vertus. „

Il se présentait ici une transition trop naturelle pour que M. B. la laissât échapper. Aussi continue-t-il en ces termes : “ Vous êtes nés , messieurs , sous le regne d'un prince qui possède les connaissances les plus étendues , les plus variées. On trouve rassemblés dans sa personne auguste les talens qui ont toujours paru les plus incompatibles. Il est à son gré orateur , poète , historien , philosophe , législateur. Jamais personne n'a mieux connu le grand art de la guerre , ni plus approfondi la sublime & vaste science du gouvernement.

Mais n'est-ce qu'au génie de cet illustre

monarque qu'il faut rapporter tant d'événemens glorieux , tant d'institutions remarquables , tant de sages loix & tant de belles actions qui lui ont acquis le surnom de *Grand* ? Ne vous y trompez pas ; c'est le cœur , c'est le sentiment qui produit cette foule de merveilles que vous admirez , & dont l'établissement de cette académie vous fait déjà ressentir à vous-mêmes les premiers effets. La nature a doué ce prince d'une sensibilité rare pour le grand. Et si son esprit peut sans peine embrasser d'un coup-d'œil la chaîne immense des devoirs de la royauté , le sentiment qui le remplit , l'y attache invinciblement ; & c'est lui qui en fait le plus grand des rois. „

C'est dans un siècle où tout le monde court après l'esprit , qu'il est important de répéter ces vérités. Quand on aura lu le discours de M. Borrelly , on sera convaincu que l'esprit seul ne conduit pas aux grandes choses. C'est du brasier de l'ame qu'on les voit jaillir comme la lumière s'échappe du soleil ; l'esprit n'en est que l'étincelle. Nous ne détacherons plus que le morceau suivant de ce discours , qui mérite d'être lu en entier , pour mieux sentir la liaison & le développement des idées. “ Nous ne cessons de demander au ciel des maîtres & des chefs éclairés : & nos vœux à cet égard sont très-

légitimes. Mais persuadons-nous bien que les sentimens font le fondement le plus essentiel & la cause la plus ordinaire de la prospérité publique & particuliere... Représentez-vous un état , un corps de société où l'on ne consulterait jamais dans ses actions que l'honnêteté, l'ordre & la décence ; où l'on ne respirerait que l'amour des loix & de la justice ; où l'on aurait horreur de tout ce qui blesse les bonnes mœurs & la religion , où chaque individu craindrait de dégrader en lui-même, ou d'avilir dans son semblable, les traits majestueux & nobles de la Divinité dont il est l'image ; où enfin , l'on serait autant convaincu des effets merveilleux des beaux sentimens , qu'attentif à les nourrir & à les ramener de plus en plus dans les cœurs : & vous aurez l'idée de cette perfection sublime ; que Platon promettait en vain dans sa république ; perfection à laquelle notre faible humanité ne saurait atteindre , mais qui doit être l'objet de nos desirs & de nos efforts , & de laquelle nous pouvons nous rapprocher plus ou moins , selon le degré de sensibilité dont la nature a doué nos ames.

Qu'il serait doux d'habiter une région aussi fortunée , & de faire partie d'une société aussi respectable , s'il était possible qu'elle existât ! Mais ne nous berçons pas de chi-

meres: s'il n'est pas d'individu sans défauts, il est encore moins de corps politique susceptible de tant de perfection. L'éducation seule pourrait changer la face des états & les rendre florissans & stables, si par-tout son but principal était d'échauffer, d'enflammer les cœurs par le sentiment de l'honnête & du beau. Ce devrait être le soin de tout législateur. Nous ne sommes bons ou mauvais, utiles ou nuisibles à la société, que par les principes que nous avons reçus dans un âge tendre. „



III. *Causes célèbres, curieuses & intéressantes de toutes les cours souveraines du royaume, avec les jugemens qui les ont décidées.*
Tome XIX. A Paris.

Nous nous bornerons à trois causes contenues dans ces volumes, qui nous paraissent propres à intéresser nos lecteurs; c'est la 3e, la 4e & la 5e. Dans la première il s'agit de déterminer la différence que la loi met entre celui qui se charge d'affaires comme mandataire, & celui qui s'en charge comme ami. Les sieur & dame Dupin ayant appris que le sieur Duplessis passait dans les isles, lui écrivirent cette lettre: "Ayant un fils, monsieur, qui s'est laissé surprendre à différentes fois par des brigands que leur succès

& l'impunité ont si fort multipliés dans Paris, nous avons été obligés de le faire interdire, & nous avons cru que le plus sûr moyen d'éviter à l'avenir de semblables excès, était de l'éloigner de l'occasion. En conséquence nous avons pris le parti, sous l'autorité du ministre, de l'envoyer passer quelques années à l'isle de France. Nous avons obtenu son passage, & nous l'avons pourvu de tout le nécessaire, sauf un lit pour lui & pour son domestique, & un petit ameublement pour sa chambre, dont nous vous prions de lui faire l'emplette. En profitant de vos bontés & de vos offres généreuses, nous vous prions de recevoir ce fils sous votre discipline & sous votre protection. . . Pour votre remboursement, monsieur, vous en ordonnerez comme il vous plaira : nous le paierons à Paris, quand vous voudrez, ou vous le tirerez sur nous à telle échéance & pour telles sommes que vous jugerez à propos, relativement aux dépenses. „

C'est cette lettre qui a déterminé le jugement. Quoique les dépenses faites par M. Duplessis excédassent la somme de 6000 livres par an, prescrite par les parens, parce que les denrées étaient alors à un prix exorbitant; les sieur & dame Dupin ont été condamnés à le rembourser de toutes les dépenses qu'il a répétées, malgré les exceptions

alléguées par eux , que M. Duplessis avaié payé ces dépenses en billets de banque dont la valeur était réduite à un tiers , & qu'il n'était pas juste qu'ils payassent en especes réelles , des billets dont la valeur était chimérique &c.

Dans la quatrieme cause , il s'agissait de savoir si les prêteurs sur gages sont en droit de garder des effets volés , sur lesquels ils auraient prêté de l'argent ; & si dans le cas où ils se sont prêtés à receler ces effets , ils ne sont pas dans le cas de supporter des peines afflictives. Un arrêt du parlement , du mois de février 1775 , a ordonné que deux prêteurs sur gages seraient tenus de restituer des effets qui avaient été volés par la nommée Léonard ; mais les nommés de Bray , le Blanc & Lambert , convaincus d'avoir été trouvés saisis de différens effets , d'avoir favorisé la banqueroute , & d'avoir recelé partie des effets volés , furent blâmés ou admonestés , & condamnés à la restitution , & à une amende envers le roi.

Enfin , la cinquieme cause de ce volume est l'histoire de la mort & de l'exécution du malheureux Jean Byng , amiral d'Angleterre. L'infortune de ce grand homme pénétre de la plus juste indignation. On sait qu'en 1756 le maréchal de Richelieu s'empara de l'isle de Minorque à la vue des Anglais qui

étaient arrivés trop tard, & qui n'étaient pas en assez grand nombre pour s'opposer aux progrès des Français. L'amiral Byng commandait l'escadre Anglaise : il attaqua l'escadre Française avec beaucoup d'ordre ; mais après s'être montré avec tout le sang-froid & la fermeté possible, voyant ses vaisseaux très-maltraités, il ne voulut pas risquer de perdre entièrement son escadre en engageant un second combat, & Minorque fut prise. Le maréchal de Richelieu & M. de la Galiffonnière rendirent dans le tems une justice éclatante à cet amiral, qui remplit dans cette occasion tous les devoirs d'un général.

Mais les Anglais indignés de cette perte, en rejeterent la faute sur l'amiral, qu'on accusa à la fois d'avoir manqué de bonne volonté & de courage. Le roi nomma un conseil de guerre pour lui faire son procès. Byng y comparut, il y prononça un discours que ses juges même ne purent entendre sans émotion, & sans être persuadés de la bonté de sa cause. Cependant il fallait une victime à ce peuple féroce, & la politique lui abandonna Byng. Il fut condamné à être fusillé. Ses juges, en le condamnant à mort, firent son apologie, comme de l'homme le plus digne de vivre. Ils ne firent pas même difficulté d'insérer dans leur arrêt, des dépositions sur sa conduite, d'après lesquelles on

ne peut lui refuser de l'admiration & des regrets.

Quoique Byng fût persuadé qu'on le sacrifierait au peuple, il ne s'attendait pas à être condamné à mort, il croyait qu'on se contenterait de le casser ; mais il apprit bientôt qu'il s'agissait de sa tête. C'est ici que le grand homme se découvre dans toute sa conduite, dans tous ses discours, jusqu'à sa mort. Il dîna avec toutes les apparences de sa tranquillité ordinaire. Dans l'après midi, il parla plusieurs fois du lieu où il devait être exécuté, & il témoignait un très-grand déplaisir de ce qu'il devait être mis à mort sur le gaillard. Ayant remarqué que ses amis s'étudiaient à détourner son attention de cet objet, il leur dit : " Pourquoi ne voulez-vous point, messieurs, que je parle d'une chose qui me tient si fort au cœur ? Vous ne pouvez pas supposer que je n'en sois occupé intérieurement. Pourquoi m'abstiendrais-je d'en parler ? „ Sur les six heures, il demanda le thé, comme à son ordinaire. Il observa en même tems que ses amis étaient étonnés de l'aisance & de la liberté avec laquelle il agissait & parlait aux uns & aux autres. " J'ai remarqué, leur dit-il, que les gens condamnés à mourir, étaient pour la plupart tourmentés de remords. Pour moi, sans prétendre pour cela avoir été exempt des faiblesses humaines,

humaines, j'ai la consolation de n'avoir rien à me reprocher dans tout ce que j'ai fait au service de ma patrie, quoiqu'il y ait long-tems que je la serve. . . C'est donc demain que je dois mourir, leur disait-il le soir. La nation demande mon sang; qu'elle soit satisfaite! Mais n'aurait-elle pas dû se faire mieux instruire de la nature de mon crime? Pourquoi ne la lui a-t-on pas expliquée plus clairement, aussi bien par considération pour la postérité, que pour les officiers généraux qui me remplaceront? „

Lorsqu'on relevait la garde de nuit dans la chambre de l'amiral, il était de règle que l'officier qui se retirait fit voir M. Byng à celui qui entrait en faction. On a remarqué qu'on ne l'avait que très-rarement trouvé éveillé; & même la nuit qui précéda son exécution, il était à minuit & à quatre heures enfoncé dans un profond sommeil. Il se leva de très-grand matin. Il voulut demeurer seul une grande partie de la matinée. Lorsque ses amis furent arrivés, il les prit l'un après l'autre par la main, de l'air le plus tranquille, & leur demanda comment ils avaient passé la nuit. Lorsqu'il eut appris que, par considération pour son rang, on avait changé le lieu de son exécution, il leur en témoigna la plus grande joie. Il avait toujours dit qu'il voulait mourir le visage

découvert, & que ce serait lui qui commanderait aux soldats de marine de tirer. C'est ma destinée, dit-il, qui peut la subir peut aussi l'envisager.

Il se promena ensuite quelque tems dans sa chambre, jusqu'à ce que l'heure de l'exécution fût arrivée. Il s'y rendit à midi, accompagné de son aumônier & de deux de ses parens. Un de ses amis, qui l'avait conduit jusqu'auprès du couffin sur lequel il devait se mettre à genoux, s'étant offert pour lui bander les yeux, il le pria avec un air plein de reconnaissance, de ne point prendre cette peine. " Je vous suis très-obligé, dit-il: grâces à Dieu, je puis le faire moi-même; je le puis, au moins je crois le pouvoir, mais sûrement je le puis. „ Et il se banda les yeux tout seul. Il demeura quelque tems à genoux avant que de donner le signal dont on était convenu; c'était de laisser tomber son mouchoir. A peine le mouchoir était-il à terre, que la décharge fut faite, & il ne donna plus le moindre signe de vie.

Sa constance & son intrépidité remplirent tous les spectateurs d'étonnement & d'admiration. Il y en eut peu à qui ce spectacle ne tirât des larmes. Un matelot s'écria: *Nous venons de perdre un des plus grands & des plus braves officiers de notre marine.*

IV. *A general history of music, &c. Histoire générale de la musique depuis les premiers âges jusqu'à nos jours ; précédée d'une dissertation sur la musique des anciens. Par M. Charles BURNEY. 1 vol. in-4°. A Londres, 1776.*

VOICI le plus beau monument que l'éru-
 dition ait érigé à la musique. L'histoire de
 cet art enchanteur était ensevelie dans les
 écrits qui nous restent des anciens ; & c'est
 dans les fragmens qu'ils nous ont conservés,
 & dans les digressions que le hasard semble
 leur avoir inspirées, que M. Burney a été
 obligé de puiser les recherches profondes
 dont il vient d'enrichir le monde savant.
 Nous ne pouvons mieux en faire l'éloge
 qu'en indiquant les différens objets que l'au-
 teur y a traités avec autant de goût que de
 discernement.

La dissertation préliminaire renferme des
 vues générales sur la musique, sur son an-
 cienneté, sur ses propriétés, &c. " C'est avec
 une grande défiance, dit l'auteur, que j'en-
 treprends cette partie de mon travail, à cause
 de l'obscurité dont la musique ancienne est
 actuellement enveloppée ; & c'est avec rai-
 son que Tartini, dans son essai sur l'ancienne
 musique, a dit que le doute, la difficulté- &

L'obscurité ne devaient pas être imputés à l'auteur, mais au sujet. . . Le pays des conjectures est cependant si étendu que par-tout le cultivateur a le droit de s'ouvrir un chemin nouveau. Mais le public a aussi le pouvoir de censurer les méthodes de culture adoptées par les nouveaux colons, & de condamner les productions qui ne lui paraissent pas utiles. ,,

Cette dissertation est divisée en sections. La première traite de la tablature de l'ancienne musique. L'auteur observe qu'il ne paraît pas par l'histoire que les Egyptiens, les Phéniciens, les Hébreux, & les autres anciens peuples qui ont cultivé les arts, les Grecs & les Romains excepté, aient eu des caractères de musique; & que ceux-ci n'ont eu d'autres symboles des sons que les lettres de l'alphabet, qui leur servaient en même tems de chiffres. La gamme grecque, au rapport d'Aristoxenes, le plus ancien écrivain que nous ayons sur la musique, s'étendit de son tems à deux octaves; & fut appelée *systema perfectum, maximum, immutatum*, parce que ses extrêmes formaient une consonnance parfaite.

Il s'agit dans la seconde section, des trois genres, le *diatonique*, le *chromatique* & l'*enharmonique*, qui consistent dans la manière de combiner les tons, les semi-tons & les

quarts de tons, dont l'ancienne musique était composée.

Dans les quatre sections qui suivent, M. Burney développe par des exemples son opinion sur les modes, les changemens, la melopée, le rithme & la pratique de la melopée; c'est sur-tout dans ses recherches sur le rithme qu'il a déployé une érudition & une sagacité surprenantes.

La septième section contient trois fragmens de l'ancienne musique grecque, exprimée avec des notes modernes sur des vers anglais, qui font également honneur à son talent pour la poésie.

Il consacre la huitième section à l'examen de cette question : *Les anciens ont-ils eu le contrepoint, ou de la musique en partition?* Cet objet a donné lieu à des contestations très-vives entre les savans; & M. Burney, qui rapporte leurs opinions & leurs raisons respectives, paraît avoir décidé la question.

La musique dramatique fait le sujet de la neuvième section. On y prouve fort au long que les anciens drames étaient chantés. Ce n'est pas la partie la moins intéressante de cette dissertation, qui est terminée par des recherches critiques sur les effets attribués à la musique des anciens, & son influence sur les mœurs & sur les passions.

Nous souhaiterions pouvoir rendre un

compte aussi détaillé du corps de cet ouvrage. Chaque partie mériterait qu'on s'y arrêtât. Nous allons au moins en donner une idée.

En remontant aux siècles les plus reculés dont la littérature & la tradition nous fournissent quelques mémoires, M. Burney attribue aux Egyptiens l'invention de la musique, comme celle de tous les arts & de toutes les sciences. On croit généralement que Pithagore avait rapporté d'Egypte son *ratios musical* & sa théorie des sons. L'auteur fait voir, par la figure d'un instrument de musique avec un col, qu'il a trouvé représenté sur un ancien obélisque du champ de Mars à Rome, & par une lettre de M. Bruce sur la musique d'Abissinie & la harpe thébaine, que la pratique de la musique avait été portée à un très-haut degré de perfection chez les anciens. Cette perfection fut sans doute l'effet de la considération dont les grands artistes jouissaient sur-tout en Egypte. Les rois même y cultivaient cet art. Le dernier des Ptolomées a tiré le surnom d'*auletes*, ou *joueur de flûte*, de son goût pour cet instrument, dans lequel il excellait.

Après avoir combattu l'opinion désavantageuse que M. Paw témoigne pour les Egyptiens dans ses *recherches philosophiques*, M. Burney passe à la musique des Hébreux,

qui la tenaient des Egyptiens ; & enfin à la musique des Grecs. C'est ici que son ouvrage devient de plus en plus intéressant , tant à cause de la célébrité de la musique grecque , & de la variété des faits que l'histoire nous a conservés sur cet art , que par son union avec la poésie , son usage dans les cérémonies religieuses , dans les solemnités de l'état & dans les spectacles.

“ On a imaginé , dit-il , tant de fables sur les premiers poètes & musiciens, que la postérité a toujours douté de leur existence. Les poètes & les mythologues ont parlé si hyperboliquement de Chiron , Amphion , Orphée , Linus & Muséus , qu'on regarde aujourd'hui comme inutile toute recherche sérieuse sur les lieux & les tems où ils ont vécu. Cependant , quoique je sois persuadé qu'on a exagéré ces effets merveilleux de la musique , je suis fâché que des hommes dont les talens ont été si long-tems célébrés , rentrent ainsi dans le néant , & que leurs actions soient effacées des annales de l'antiquité. Mais il y a des hommes supérieurs aux ravages du tems. Semblables aux rochers de l'Océan , contre lesquels les vents & les vagues épuisent leur furie , les noms d'Orphée , de Linus , de Muséus , ne pourront tomber en oubli , tant que les beaux arts seront cultivés parmi les hommes. Leurs ouvrages peuvent

être détruits & leur existence douteuse ; mais leurs noms doivent avoir une durée égale à celle du monde. „

Le héros favori de l'auteur est Orphée. Il a rassemblé avec soin les principaux traits qui ont rapport à ce personnage célèbre , soit comme législateur , comme poète , comme mythologiste ou comme musicien. Après son histoire vient celle de Muséus , d'Eumolpe & de Melampus. Il parle dans le même chapitre , des oracles , des fêtes , des orgies & des sirenes ; & soit qu'il affirme , soit qu'il conjecture , il instruit & amuse toujours ses lecteurs.

Il considère ensuite la musique à l'époque de la guerre de Troye. En consultant l'Iliade & l'Odyssée , il fait voir qu'elle influait sur la religion , sur la guerre , sur la poésie. Les fêtes publiques , les réjouissances des particuliers étaient aussi de son ressort. Ces observations sont accompagnées de réflexions judicieuses sur Tiresias , Thamirus & Demodocus , qu'il regarde avec l'antiquité comme des personnages réels.

Dans les chapitres suivans , l'auteur traite de l'état de la musique du tems d'Homere , jusqu'au tems où elle fut subjuguée par les Romains.

Ici , l'histoire de la poésie marche avec celle de la musique. Depuis Homere jusqu'à

Sapho, on ne trouve que confusion dans la littérature. Mais bientôt on voit paraître Sapho, Hyagnis, Olimpe, Thaletès, Eumalus, Archiloque, Tirtée, Terpandre; & après l'institution des jeux olympiques, Simonide, Pindare, Mirtys, Corinne, &c.; tous musiciens & poètes à la fois, & célèbres dans toute l'antiquité. Il a soin de donner un abrégé de la vie de tous ces personnages fameux, & de rapporter les anecdotes les plus importantes de leur vie. Mais ces détails ne lui font point oublier son objet principal, l'histoire de la musique. En parlant des travaux des artistes, il marque les progrès de l'art. Les plus remarquables ont pour époque le siècle de Pindare & celui de Timothée de Milet, lorsque Pherecrate introduisit la musique sur le théâtre. On connaît les injustices que Pindare éprouva; & l'on fait que, vaincu par Corinne aux jeux olympiques, il abandonna sa patrie. Timothée, pour avoir ajouté quatre cordes à la lyre, fut chassé de Sparte. Le décret des éphores, qui le bannit, nous a été conservé par Boëce; nous allons le transcrire ici. Il offrira à nos lecteurs plus d'une réflexion à faire.

“ D'autant que Timothée le Milésien, habitant de notre ville, a déshonoré notre ancienne musique, & dédaignant la lyre à sept cordes, a corrompu l'oreille de notre jeu-

nessé en introduisant une trop grande diversité de notes ; & d'autant que par le nombre de ses cordes & la nouveauté de sa mélodie il a donné à notre musique une parure efféminée & artificielle , au lieu de la maniere simple & unie qu'elle avait conservée jusqu'ici ; & qu'il a rendu notre mélodie infame , en substituant son chromatique à l'enharmorique : Nous rois & éphores , nous avons en conséquence résolu de censurer ledit Timothée à cause de ses innovations , & en outre , de l'obliger à couper en piéces toutes les cordes superflues de sa lyre à onze cordes , & de n'en laisser que sept. Et afin que tout le monde puisse être averti par son exemple de ne pas introduire à l'avenir des coutumes pernicieuses à Sparte , nous avons banni de notre ville ledit Timothée. ,,

V. *Riflessioni sopra lo stato presente della Dalmazia, &c. Réflexions sur l'état présent de la Dalmatie. Ouvrage économique politique , dédié à S. E. M. Grimani de S. Antonio , sénateur de Venise. Par M. NUTAZIO GRISOGONO DE TRAU. 1776.*

C'EST le patriotisme éclairé qui a dicté cette brochure. M. Grisogono , touché de la misere de sa patrie , s'est proposé de la tirer de son engourdissement , en lui indiquant

les moyens de devenir riche , au profit du prince & des habitans. Il veut y attirer les arts , les sciences , le commerce , l'agriculture , tous négligés dans la Dalmatie , dont la situation leur ferait cependant si favorable. " Par-là , dit-il , on ne verra plus tant de peres de famille rassembler leurs enfans languissans , abandonner avec eux les campagnes qui les ont vu naître , quitter leurs parens , leurs amis , & les lieux qui renferment les cendres de leurs ancêtres , pour aller chercher leur subsistance dans une terre étrangere. On peut tout attendre d'un peuple sobre & d'un tempérament accoutumé à la fatigue , si on élève leur ame , si on leur fournit des occupations , si on établit des prix , ou au moins des récompenses. Si on introduit les arts dans cette province , si on encourage les artistes , on verra ces peuples sortir de leur léthargie , abandonner l'oïveté & la paresse. ,,

La situation de la Dalmatie ne peut être ni plus agréable , ni plus avantageuse. Placée au trente-cinquieme degré de longitude , & au quarante-quatrieme de latitude , elle s'étend en longueur depuis les isles de Quamato , jusqu'au détroit de Nareunta ; ce qui forme un espace de 240 milles de long , sur 40 milles de large. Le continent est composé de huit villes avec leur territoire. Les isles

& les rochers qui l'environnent , forment une barrière qui défend ce continent ; & ses collines en font un paysage délicieux. Pline rapporte que du tems de Néron on fondait tous les jours en Dalmatie 50 livres pesant d'or qu'on recueillait sur la surface de la terre ; mais les traces de ces minieres si célèbres alors , ont disparu.

Cette brochure fait contraster les avantages que les peuples pourraient tirer de leur situation & de leur sol , & la nonchalance qui préside à leur agriculture & au peu de métiers qui sont connus parmi eux. C'est ici le cas d'examiner la célèbre question agitée par M. Rousseau de Geneve : si les pays les plus policés sont les plus voisins du bonheur. Les diverses observations répandues dans cet ouvrage pourraient servir à éclaircir la question , & peut-être ramèneraient-elles aux principes de cet éloquent écrivain. « L'hospitalité , dit M. Grisogono , bannie par l'économie du milieu des nations commerçantes , semble s'être réfugiée en Dalmatie. Un Morlaque , qui toute l'année nourrit sa famille avec du lait & des herbes , pour ne pas diminuer le nombre de ses troupeaux , oublie tous ses principes d'économie à la vue d'un étranger. Il sacrifie volontiers un agneau ou un chevreau pour apprêter un dîner rustique à un passager qu'il ne connaît

point. Cette facilité, ajoute M. Grifogono, prive la province d'hôtelleries publiques. »

On voit qu'il traite sa matiere en politique, & non en philosophe. Peut-être l'hospitalité & quelques autres vertus des Dalmatiens font-elles plus estimables & plus voisines du bonheur que les richesses que M. Grifogono veut introduire parmi eux. Cela n'empêche pas que les moyens qu'il propose ne soient très-propres à remplir son but ; & on lira avec plaisir ce qu'il dit sur l'agriculture, sur le bled, le vin, l'huile, &c. sur la culture des châtaigners, du tabac, & d'autres arbres, dont la Dalmatie pourrait tirer un parti avantageux. Cet ouvrage est recommandable par le zele patriotique qui l'a inspiré, & par les vues sages & éclairées de l'auteur.

VI. *Briefe über Rußland, &c. Lettres sur la Russie, écrites par une dame qui s'y est arrêtée quelque tems, à une de ses amies en Angleterre ; avec des remarques : traduites de l'anglais. A Leipsick, 1775, in-8°.*

CES lettres font un tableau de la cour de Russie, & des événemens qui s'y sont passés depuis 1729 jusqu'en 1739. Quoique tout ce qu'elles contiennent se trouve dans d'autres ouvrages, on ne fera pas fâché de parcourir de nouveau cette époque curieuse de l'his-

toire de Russie. Les agrémens du style , que la dame Anglaise a répandus dans ses lettres , en font un morceau tout-à-fait intéressant. On y voit comment au milieu des fêtes & des plaisirs multipliés d'une cour brillante , l'intrigue , la défiance , les soucis assiégeaient les grands de l'empire. L'histoire de l'infortunée Eudoxie , femme de Pierre I , & mere de Pierre II , quoique déjà bien connue , est retracée ici d'une maniere très-propre à réveiller la sensibilité. Mais ces lettres ne se bornent pas à rendre compte des intrigues de la cour ; la constitution de ce gouvernement naissant , les opérations du ministère , les mœurs , les usages des habitans sont encore la matiere d'observations importantes. Entre autres détails , on peut remarquer ce qui concerne les travaux des soldats en tems de paix , à l'imitation des Romains ; la pratique singuliere qui subsistait encore alors , d'avoir à la cour des fous & des folles en titre d'office , qui faisaient un grand objet d'occupation pour les courtisans & pour les princes ; les suites funestes que la disgrâce d'un chef de famille ne manquait jamais d'avoir pour tous ceux qui lui appartenaient ; le sang-froid avec lequel un personnage de la premiere distinction endurait le cocuage , &c.

On y trouve encore des caracteres très-bien tracés ; les portraits des comtes de

Munich & d'Osternann , sont faits de main de maître. Celui du fameux ministre d'état , le comte Paul Jagansenski , est sur-tout remarquable. On fait que Pierre I, dont le jugement était si sûr & si pénétrant , avait coutume d'appeller ce ministre son *œil* , & de dire : *Quand mon Paul a vu une chose , j'en suis aussi assuré que si je l'avais vue moi-même.* Témoignage également glorieux pour l'un & pour l'autre. Rien n'a mieux mérité à ce prince le titre de Grand , que l'art de distinguer le mérite , & de savoir l'employer pour fonder ce vaste empire , qui semble être devenu depuis inébranlable entre les mains de l'auguste Catherine II.

VII. *Cefalo e Procri* , &c. *Céphale & Procris.*
Idylle. Par M. le comte DE CODRONCHI.

LE poète adresse cette idylle à deux époux , & son objet est de leur faire sentir le malheur de la jalousie. Pour les engager à s'en garantir , il leur raconte l'aventure touchante de Céphale & de Procris , que tout le monde connaît , & que le poète a en quelque sorte rajeunie. Nous nous bornerons à en citer le morceau suivant. C'est la peinture du spectacle douloureux de Procris blessée à mort par Céphale.

Gli occhi nuotanti omai nel ferreo sonno
Procri allo sposo volse ,

48 JOURNAL HELVETIQUE:

E i fuggitivi spiriti raccolse
Sulle tremule labbra ;
Se nulla in te pur ponno
I prieghi di chi muor ; io te scongiuro
Pei sacri patti , disse ,
Del nodo conjugal , che a te mi strinse ;
Te per gli dei , che sovra gli astri han seggio ,
Per le oscure d' Abisso
Tremende deità , pel dolce amore ,
Che mi portasti un dì , per quel che vivo
Io serbo ancora a un infedel consorte ,
Per quello sì , ch'oggi mi trasse a morte :
Deh non voler , che ascenda
Sulle vedove piume
L'abborrita rival : nò la crudele
Aura , che il tuo bel core a me raplo ,
Ninfa , che in toscò rio
Volse il dolce , onde amore il sen m'empiea. . .
Più dire anco volea ;
Ei l'interruppe , ravvisò l'inganno
Cagion di tanto affanno ,
E a Procri lo svelò : Più freddo gelo
Sparsè di morte il velo
Sul dolce viso , ed ah! più acerba , e dura
A lei parve la morte.

TROISIÈME



TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

- I. *Plan d'études pour le college des arts, fondé à Zurich. Publié pour servir de modele à un college parallele. Zurich, 1776. Fin.*

LA LANGUE FRANÇAISE.

APPRENDRE une langue par principes, c'est s'exercer dans la logique. On ne peut se rendre familiers, ni les mots, ni leur composition, à moins qu'on n'apprenne en même tems à connaître les idées, & leurs combinaisons.

L'étude de la langue française se recommande préférentiellement à toute autre, par sa facilité, sa simplicité, son exactitude, & par son usage général. Il est toujours bon que le jeune homme apprenne au moins une langue d'après les principes & les regles, pour apprendre à connaître la marche de toute autre, quand même ce ne serait qu'en général. Si l'on a bien appris une seule langue, on aura toujours moins de peine à en apprendre une seconde.

D'abord on apprend à l'écolier à prononcer, ensuite à lire & à réciter. Pour rendre cet exercice plus facile, & l'accoutumer à une prononciation aussi bonne qu'il est possible, le maître chargé de cet objet prononce, lit & récite lui-même le premier.

L'écolier apprend ensuite par cœur les déclinaisons, les conjugaisons, les terminaisons des principaux mots français & allemands. On lui donne après cela des traductions aisées du français en allemand; on passe ensuite à de plus difficiles, & à celles de l'allemand en français.

On y facilite le chemin par la comparaison exacte des deux langues, & de leurs idiotismes. Pour en faire mieux connaître la différence, on a choisi un texte particulier, où le mot allemand se trouve toujours placé immédiatement au-dessus du mot français, sans avoir le moindre égard à la liaison ou à la construction. Outre que cela lui fait d'abord sentir le différent génie des deux langues, il lui épargne aussi l'exercice pénible de chercher les mots dans les dictionnaires. On examine d'abord chaque mot, chaque phrase, chaque tour qui s'y trouve; on en fait ensuite la traduction; cela fait, l'écolier lit le texte français qui y est joint, & répète sa traduction, qui ne manque jamais à un écolier attentif & docile.

On a soin de choisir des sujets & des morceaux qui peuvent intéresser le jeune homme, & entrer même dans ses autres études : par exemple, on lui donne à traduire un abrégé succinct de l'histoire universelle, la vie de quelques grands hommes ; des lettres de toutes especes & de tout genre, des morceaux d'histoire naturelle ; des descriptions de quelques villes & provinces, faites par des voyageurs qui ont du goût & l'esprit d'observation. Enfin on lui donne des dialogues domestiques & moraux à apprendre par cœur, qu'on lui fait ensuite réciter publiquement, tant pour exercer sa mémoire & lui faire connaître les choses les plus nécessaires à la vie, que pour corriger sa prononciation, & lui faire perdre la timidité ordinaire à cet âge.

DISCIPLINE DU COLLEGE.

Pour accoutumer les jeunes gens, même hors du college, au bon ordre & à la bienséance, on y observe la discipline la plus exacte. Si l'un des professeurs croit avoir des sujets de plainte contre un écolier, avant d'en faire mention dans la conférence hebdomadaire, ou dans l'assemblée qui se tient tous les deux mois ; il le prend à part, lui parle d'un ton doux & amical, &

tâche ainsi de gagner son cœur & sa confiance, & de le corriger sans se voir contraint de le punir par des reproches publics; persuadé que, dès qu'un jeune homme est devenu insensible à la honte, il est difficile de le garantir des excès, & de le ramener à l'honneur & à la vertu. C'est pourquoi, pour ne point perdre de vue la correction, & ne pas affaiblir mai-à-propos l'amour & la confiance de ses écoliers par une rigueur mal placée, le professeur se sert toujours, lors même qu'il se voit forcé de faire des reproches & d'infliger des punitions, des moyens les plus doux en y allant toujours par degrés.

Si le professeur ne réussit pas à le corriger par les représentations & les reproches qu'il lui fait, d'abord avec douceur & amitié, ensuite d'un ton un peu plus sérieux, il peut & doit finalement en faire mention dans la conférence hebdomadaire. C'est là que chaque professeur rapporte à son tour, s'il est plus ou moins content des écoliers, d'abord en général, & après de chacun d'eux en particulier. Il rapporte de même les observations qu'il a faites d'une semaine à l'autre sur leurs progrès & leur application, afin que les supérieurs puissent saisir les moyens nécessaires pour empêcher le désordre & le manque d'application. La moralité des écoliers occupe particulièrement cette assemblée de

professeurs ; & l'on a bien soin de s'informer aussi de leur conduite hors du college. Une conduite honnête, l'application, l'amour du travail, la politesse, la modestie, sont des choses qu'on ose & qu'on doit exiger d'un chacun, lors même que la nature lui a refusé les talens de l'esprit. Si, après avoir employé tous les genres d'exhortations, un écolier indocile refusait absolument de s'appliquer, il ne pourrait plus être toléré au college. Que serait-ce qu'un établissement où l'on ne ferait que censurer les mauvaises mœurs & le défaut d'application, en les souffrant cependant ? Attendu qu'on ne néglige aucune occasion d'inspirer aux jeunes gens, ou plutôt d'exciter en eux, des sentimens d'honneur & d'émulation, ils s'accoutumeroient par là même à regarder chaque reproche, comme une punition bien sensible ; mais celui de la conférence lui paraîtra surtout très-redoutable.

Outre cette conférence entre les professeurs, il se tient toujours au bout de deux mois, une assemblée plus nombreuse & plus solennelle des seigneurs, inspecteurs & visiteurs de ce college, conjointement avec les professeurs. Leurs Excellences les ont choisis d'entre eux, pour faire chaque semaine la visite de ce college, afin de veiller sur-tout & d'observer, dans les heures

de leçons, tant ceux qui y enseignent, que ceux qu'on y instruit.

On n'aura pas de peine à se convaincre de l'intérêt que LL. EE. prennent à cet établissement, si l'on fait attention que les membres de ce conseil académique sont des seigneurs aussi recommandables par leur zèle patriotique, que par l'étendue de leurs connaissances & de leurs lumières. La plupart d'entre eux se sont illustrés par des ouvrages immortels. Nous devons la plus vive reconnaissance à leurs soins paternels, qui attirent sur notre ville & sur nos enfans la bénédiction du ciel.

Ces hommes respectables rapportent dans cette assemblée leurs observations, tant sur la méthode des professeurs, que sur les progrès & la conduite des écoliers. Ils délibèrent ensuite sur le bien-être du collège; ils jugent conjointement de l'application & de la conduite des écoliers; ils déterminent l'achat des livres nécessaires, des cartes de géographie, des dessins, des plans, des machines, des instrumens, &c. pour l'acquisition desquels LL. EE. ont fixé une somme annuelle de 1200 livres.

L'examen & la réception des nouveaux écoliers ne se fait que devant cette assemblée, de même que leur expulsion. Les écoliers, qui ont été sourds à toutes les exhortations

particulieres & aux remontrances publiques, y sont aussi cités. On comprend qu'on n'a recours à ce tribunal que très-rarement, & pour des fautes très-graves. Si, malgré toutes les exhortations & remontrances paternelles, si, malgré tous les bons avis, un jeune homme reste incorrigible, on en avertit les parens ou tuteurs, en leur déclarant que, s'il ne change pas, on l'exclura du college.

Le résultat de toutes les visites du college, est après cela rapporté au conseil académique, composé de personnes qui tiennent le premier rang dans l'état & dans l'église; ce conseil s'assemble une fois chaque année sur l'hôtel-de-ville, conjointement avec les seigneurs inspecteurs & visiteurs du college, de même qu'avec les professeurs. Quelque tems après, il se fait un examen public, en présence d'un grand nombre de magistrats & de citoyens, où les écoliers sont examinés non seulement par leurs professeurs, mais aussi par les membres du conseil académique.

Prospectus des heures de leçons de chaque semaine.

DANS LA CLASSE INFÉRIEURE.

heures.

Pour le dessin.

Div

	heures
Pour la géométrie.	2
le mécanique, l'hydrostatique, &c.	2
l'histoire naturelle.	1
l'histoire.	2
la géographie.	2
la morale & la politique.	1
la religion.	2
la langue française.	3
l'art d'écrire.	2
l'arithmétique.	3

DANS LA CLASSE SUPÉRIEURE.

Dans le dessin.	5
l'architecture, &c.	4
l'histoire naturelle.	1
l'histoire moderne.	2
la politique & la géographie.	2
la morale.	1
la religion.	2
la langue française.	3
le calcul & l'art de tenir les livres.	3
l'art d'écrire.	2

II. Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Extrait de l'allemand. Suite.

L E T T R E V I I I

M. Rare à Sophie.

JE me hâte de calmer l'agitation où je vous vois. Ce qui vient d'arriver est d'autant

plus effrayant pour vous, belle inconnue, que vous avez moins d'expérience. Je vous en conjure, ne vous abandonnez pas à l'inquiétude de votre propre cœur. Jouissez plutôt de la satisfaction à laquelle vous avez droit de prétendre. Ne pensez qu'à l'heureuse tournure qu'a pris cet événement singulier.

Je suis, trop honnête pour vouloir vous en imposer ; & votre sensibilité est trop grande pour que vous puissiez chercher une fausse tranquillité. Je vous dirai donc sans détour, que je ne blâme point la confusion qui vous accable. Je conviens que cette aventure me donna d'abord une idée peu avantageuse de votre vertu ; & dans les circonstances où je me trouvais alors, je n'étais pas en état de juger sainement. Je me crains pas de vous faire cet aveu : il doit vous prouver ma franchise ; mais il me donne le droit d'exiger que vous modériez les mouvemens qui vous agitent. Je vous ferai encore un aveu, qui vous expliquera la confusion qui m'empêche de vous regarder, & qui vous convaincra que je cherche à faire usage pour mon instruction, de ce qui vient de nous arriver.

C'est moi, moi seul qui suis à tous égards la cause de ce qui vous afflige. L'imprudence d'être entré dans votre chambre, est la

moindre faute que j'aie à me reprocher. On me dit que vous étiez auprès de Sufette, & que vous y passeriez la nuit. On me donna la clef de la porte d'entrée. Si je buvais du vin ou d'autres liqueurs fortes, je pourrais concevoir comment il fut possible que je n'aperçus ni vous, ni vos habits. J'éteignis la chandelle, & je me couchai sans la moindre inquiétude. Mais j'ai des reproches plus graves à me faire. Ce fut toujours pour moi une règle invariable, & ma vie est une enchaînée d'expériences, de ne me trouver jamais seul avec une belle femme, dans une position comme celle où nous fûmes hier. Lorsque j'ignorais encore que nous fussions enfermés, le cœur me disait d'appeler quelqu'un; puisque d'ailleurs l'état où je vous voyais, paraissait moins une défaillance, que la suite d'un combat intérieur, d'une angoisse long-tems endurée, ou d'un saisissement occasionné par le froid. Ce n'est pas la crainte que vous ne suffocassiez pendant que j'appellerais les gens de l'auberge, qui me fit rester auprès de vous; mais un doute ridicule sur la justesse de mes principes. Et cette précaution était peut-être nécessaire.

J'aurais dû écouter les avertissemens de ma conscience, lorsque je me ressouvins que j'avais la clef; c'est alors que j'aurais dû vous

quitter , comme j'en avais l'intention. Mais je fus aveuglé au point de négliger une autre regle de ma conduite envers les personnes du sexe , & cette regle était présente à mon esprit au moment même que je la violais. Depuis que je suis dans le monde , j'ai toujours évité de dire des choses flatteuses à une femme , & sur-tout à une belle femme. Mais j'avoue que je pris mal mon tems pour vous parler des beautés qui étaient exposées à mes yeux. . . Je ne puis en dire davantage. J'avais trop peu ménagé mon propre cœur , pour qu'il ne m'induisit pas en erreur. Si vous avez pu vous rappeler toutes ces circonstances , comme j'ai quelque raison de le croire , je ne puis condamner votre confusion. Si vous n'en avez pas conservé le souvenir , vous seriez cruelle contre vous-mêmes , en prenant sur vous les sentimens qui ne conviennent qu'à moi.

Il sera vrai de dire que ce que nous éprouvons l'un & l'autre , n'est chez vous que l'effet de la modestie naturelle à votre sexe , au lieu que pour moi c'est la punition bien méritée de ma folie. J'appelle d'un nom fort doux la conduite d'un homme qui ne fait pas mieux profiter de son expérience. Mais cela ne saurait me justifier. Ce serait envifager l'offense comme légère , si j'employais ce billet à faire mon apologie. Je ne veux

autre chose que vous montrer votre situation sous un point de vue moins redoutable. Je ne crains rien tandis que j'écris ceci, car je vous ai fait prendre une poudre calmante ; mais j'ai tout à craindre, si je vous retrouve à votre réveil comme je vous ai laissée.

Supposons même que la raison que j'ignore & que je ne puis imaginer, qui vous conduisait auprès de mon lit, eût réellement quelque chose d'inquiétant pour vous-même, vous auriez encore tort de vous livrer à ces transports violens. Je dois me reprocher dans ce cas de n'avoir pas été assez sur mes gardes vis-à-vis d'une personne dont le cœur est à un autre, & qui s'est mise sous ma protection.

Je vous jure, mademoiselle, que dans toute la route, ni dans cette dernière aventure, dont je ne pourrai jamais soutenir la pensée, je n'ai jamais révoqué en doute votre vertu, ni tenté de la mettre à l'épreuve. Tout ce qui est arrivé vous paraîtra encore plus dangereux dans la solitude où je vous laisserai ce soir, car vous n'êtes pas en état de vous remettre en route ; mais, je le répète, ne tourmentez pas votre cœur innocent par vos inquiétudes, sur une chose qui vous paraîtra moins affreuse lorsque votre sang sera moins agité. Si vous avez vu dans mes yeux l'amour contre lequel je

combats depuis quelques jours ; si , dis-je , vous avez apperçu le sentiment qui domine dans mon ame , on ne saurait trouver étrange l'inquiétude à laquelle vous êtes en proie.

Vous voyez que j'ai dû vous présenter mes réflexions de tous les côtés possibles. J'espère que vous cesserez de vous tourmenter ; mais comme vous ignorez quel est le pouvoir de votre cœur & de votre beauté , je m'attends à tous les effets de votre mécontentement , convaincu que je ne le mérite pas.

J'ai confirmé toute la maison dans l'idée que vous êtes ma femme. On vous a entendu pleurer : ainsi , pour mettre votre honneur à couvert , je me séparerai de vous avec des marques de mauvaise humeur , quelques heures après que vous aurez lu ceci. C'est l'unique moyen de mettre en défaut la pénétrante curiosité des gens de la maison , qui pourrait vous être nuisible.

Vous me feriez tort , mademoiselle , de juger trop sévèrement la faiblesse avec laquelle je me sou mets à votre pouvoir. Il serait injuste de douter de ma probité. C'est à vous de décider si je dois vous accompagner jusqu'à Königsberg. Il me semble que cela serait nécessaire. Une personne comme vous ne peut être un moment sans protection : un coup-d'œil de votre part décidera de mon obéissance.

L E T T R E I X.

Sophie à madame E.

QUELLE lettre, ma chere maman ! Ce n'est qu'après l'avoir lue plus d'une fois, que j'ai senti qu'il voit plus clair dans mon propre cœur que moi-même. J'y trouve une foule de choses bien singulieres. S'il veut me tranquilliser, il a raison, puisqu'il assure avoir partagé ma faute. S'il prétend me tromper... Mais pourquoi douterais-je de sa probité ?

Sur le midi il rentra dans ma chambre, comme nous en étions convenus ; l'hôteffe était avec lui, il lui donna exprès quelque chose à faire. Il me jeta un coup-d'œil plein de douceur, en voyant que la jatte était ouverte ; mais prenant un ton fâché : *je ne veux absolument pas que tu te remettes en route aujourd'hui*, dit-il d'une voix de tonnerre. Il m'en coûtait de jouer ce rôle. *Mais considérez vous-même*, lui dis-je en tremblant. *Point de contradiction*, s'écria-t-il d'une manière effrayante.

Oh, dit l'hôteffe, avoir une si belle femme, & la traiter ainsi !

Madame... interrompit-il d'un air fâché ; & en s'approchant de la porte : *tu peux, me dit-il, te faire donner tout ce que tu voudras.*

Eh bien, dit l'hôteffe, c'est déjà quelque chose.

Malgré tout mon chagrin, j'étais prête d'éclater de rire. Pour lui, il sortit sans changer de visage. Oh, pensai-je, ces hommes, ces hommes ! ils sont les esclaves les uns des autres . . . & ils sont forts pour tyranniser les pauvres femmes. L'hôteffe fit une observation à peu près semblable, lorsqu'il eut tiré la porte violemment. *Que je plains votre excellence*, dit-elle. Cet homme, ma chere maman, est mis très-richement : c'est pour cela que j'ai ici le titre d'excellence. *Vous mériteriez un meilleur époux.*

Comment cela, ma chere ? Elle ne s'attendait pas à cette question, aussi garda-t-elle le silence avec quelque embarras. Et comme je la regardais fixement : *oui*, dit-elle enfin, *s'il était dans le cœur le même ange qu'on voit sur sa physionomie.*

D'où vient donc que les femmes se mêlent dans toutes les affaires ? Mais, hélas ! j'ai bien d'autres choses à penser. Mon esprit est troublé pour long-tems. Qu'étais-je auparavant, & que suis-je maintenant ? Jamais je ne montrai à l'homme vertueux qu'une considération modeste, & à l'homme vicieux qu'une horreur méprisante. Qu'ai-je fait aujourd'hui, & d'où vient cela ? Je vois maintenant, ma chere maman, pourquoi vous étiez si mécontente de la forme actuelle de nos habits d'été. Je n'ai jamais su pour-

quoi cet habillement me convient moins qu'à bien d'autres. Je le fais à présent. Que doit avoir pensé cet homme ? Et ne le dit-il pas assez clairement dans sa lettre ? Pendant près d'une heure je fus dans cet ajustement à côté de lui, & sous ses yeux. Il est inconcevable que je ne m'en sois pas aperçue. Mais on comprend très-bien, car cet homme aimable est certainement vertueux ; on comprend très-bien pourquoi il a dû me dire lui-même : *Habillez-vous*. Pourrai-je jamais le regarder en face ? Ma chère maman, je vous ai décrit toutes les circonstances ; mais je n'en ai sûrement pas assez dit sur mes propres sentimens, & sur ce que j'ai observé des siens sur des signes assez clairs.

Je ne dois pas me mettre en route aujourd'hui, & je ne le pourrais pas. Il a commandé le souper pour nous. Il passera donc la nuit ici ; je tremble. Prétend-il coucher dans cette chambre ? Ce serait braver toute bienséance. Et s'il n'est pas ici, toute la tromperie est découverte. D'ailleurs, nous n'avons point pensé au juif. C'est ainsi qu'une démarche irrégulière en entraîne mille autres. Que ne suis-je en Saxe ! Je m'enfermerais dans la chambre de votre fille, pour fuir ce sexe dangereux, qui nomme amour tout ce qu'il fait pour hâter notre ruine. Mais ne
suis-

is-je pas injuste envers M. Rare? Et que pondrai-je à cette question?

Fort bien! Je le prierai de m'accompagner Königsberg, mais en même tems de me choisir dès demain, s'il se peut, une fille-e-chambre. Mais, s'il vient à m'entretenir de cette déplorable aventure, & ce qui est pire encore, de son amour? Je suis dans une position désespérante. Il vient, que ne puis-je le fuir!

L E T T R E X.

Sophie à madame E.

Insterburg, le 19 mai.

MALGRÉ le trouble dans lequel je passai hier une partie de la soirée, j'ai eu cependant une très-bonne nuit. M. Rare rentra sur les huit heures. "Je suis fâché, me dit-il, d'être obligé de vous demander encore une scène. Il faut paraître devant notre hôtesse, comme si nous avions fait la paix. Je vous épargnerai tout ce qui pourrait vous faire de la peine. Nous jouons devant des spectateurs, ajouta-t-il en souriant, qui se contentent à merveille des pièces les plus froides. Tout de suite, avec cette franchise que je lui envie, il me demanda *si je croyais pouvoir partir demain?* Je lui répondis sans réflexion: *Quand vous voudrez. . . Que vous êtes bonne!* reprit-il en me baisant la main.

Quel cas ne dois-je pas faire de cette marque du pardon que vous m'accordez ! Dans ce moment l'hôtesse entra avec sa fille.

Fort bien , dit-elle , c'est agir chrétien-
nement. Des époux doivent faire enforte que
le soleil ne se couche pas sur leur *colere*.

Je ne fais si je fus entraînée par la liberté
du théâtre , ma chere maman , mais je lui
baisai la main , comme la plus sotte petite
fille. Certainement , je dois me séparer de
lui aussi-tôt qu'il sera possible. Cet hom-
me. . . Je ne puis le taire. Je lui présentai la
joue. Passons vite sur ce désagréable récit. Il
me baisa , en ajoutant en français d'un air
plein de malice : *Voilà une licence poétique*.
Malgré le trouble où j'étais , je ne pus m'em-
pêcher de rire de cette plaisanterie. Mais ,
comment ai-je pu prendre sur moi de
vous raconter ces détails ? Vous aviez plus
raison que je ne le pensais , lorsque vous
parlez de ces libertés qu'on accorde si aisé-
ment. Notre sexe serait heureux , si les leçons
de ce genre avaient la même force que peut
leur donner une triste expérience.

Fort bien , répéta l'hôtesse , vous badinez
déjà. Le soleil ne doit pas. . .

Si cela est , dit M. Rare en l'interrompant ,
il faut que le soleil se couche bien tard à
Interburg.

Sans doute , monseigneur , quand les jours.

font courts, il y a quelque danger ; mais j'ai un bon mari.

La fille qui a un air malin, fit un signe négatif, & dans l'instant entra le mari, beau-pere de la jeune fille, qui cherche souvent à la mettre mal avec sa mere. Il se plaignit de ce qu'elle avait égaré la clef d'une chambre. Elle nia le fait, & il semble qu'elle était innocente. Il continua de gronder. La fille lui reprocha d'un ton moqueur, l'indécence de cette conduite en notre présence.

Vois-tu cette grimace, dit-il à sa femme, vois-tu comme elle se moque de nous deux ?

Oh, papa, vous en dites la moitié trop.

A sa femme. Entends-tu ? J'en dis la moitié trop, entends-tu, femme ?

Lisette, dit la mere, cette moitié est imprudente.

La jeune fille sourit. Oui, maman, j'en conviens volontiers.

Ils ne sentirent pas la méchanceté de cette réponse. M. Rare ne pouvait rien imaginer de mieux, pour m'épargner tous les momens fâcheux qui pouvaient survenir pendant la soirée, que de retenir cette jeune fille pour souper avec nous. Il arriva fort aussi heureusement qu'il y eut ce soir là une éclipse de lune. Nous l'observâmes, & les discours instructifs de M. Rare à cette occasion eussirent à me distraire. Je me surpris

même dans certaines pensées qui me détournent de mon objet principal. J'eus d'abord de la peine à le tutayer; mais ensuite. . . Je n'acheverai pas la phrase. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne convient pas de se permettre avec un homme une sorte de familiarité. Je vois toujours plus clairement que la délicatesse & la retenue établie par le bel usage dans le commerce des deux sexes, est un avantage précieux pour les femmes. Avec du bon sens & de l'usage du monde, on n'a pas à craindre de paraître gêné & gauche. Cette crainte a causé bien des malheurs. Il faut l'avouer cependant: je ne crois pas que celles qui fuient absolument le commerce des hommes, gagnent beaucoup lorsqu'il se présente quelque occasion dangereuse. Hélas, je n'ai rien gagné d'avoir suivi cette méthode! . . . M. Rare disait, il n'y a pas long-tems, que son pere l'avait accoutumé dès sa jeunesse à fréquenter des femmes. Autrement, ajouta-t-il, on éprouve le sort de ceux qui sortant d'une école sévère, jouissent tout d'un coup à l'académie d'une liberté illimitée; ou de ceux qui n'ont eu de l'argent que fort tard. En général, la familiarité est le tombeau des mœurs & de l'amitié. Je ne me fie point à quelqu'un que je verrai sur ce pied là avec son ami. C'est se former une très-fausse idée de l'orgueil,

que de prétendre qu'il faut être familier, pour éviter de paraître orgueilleux. Il faut avouer que les officiers & les jeunes gens qui achevent leurs études, ne se rendent guere coupables de ce vice. Mais je ne vois pas qu'on les vante comme des modeles pour les mœurs, ni pour l'amitié. Le petit nombre des personnes de cet état qui font une exception, sont aussi favorisées qu'un ecclésiastique qui est exempt d'avarice, & capable de pardonner une injure reçue. Au reste...

Au reste, direz-vous, depuis hier au soir, il sied fort mal à Sophie de moraliser.

Cela est vrai. Mais un seul mot encore. Je ne tutaierai jamais mon mari. Les égards qu'un homme doit à un autre homme, même à son plus intime ami, ne sauraient se soutenir avec cette façon de parler, qui est dans notre langue, excepté un seul cas, une marque de l'infériorité de celui à qui l'on parle.

Lifette a beaucoup de génie & d'agrément. Oh, si elle n'était pas dans une auberge! Elle est le vrai modele de cette description que vous connaissez... Les plus beaux traits du visage... mais des joues flétries, qui ne pourraient être rafraîchies que par des suc plus épurés. A dix-huit ans, une jeunesse déjà passée qu'aucun tems ne saurait réparer...

Une gorge bien formée , mais que le cœur ne souleve plus. . . Des yeux du plus beau noir , mais qui ne disent plus rien , au-dessous desquels une ombre toujours sensible marque la perte de la vertu. Que n'ai-je l'autorité ! Je ne laisserais jamais une jeune fille entre les mains de son pere tenant auberge , depuis le maître de billard dans les grandes villes , jusqu'au vendeur de biere dans un village.

f Une preuve du goût de Lisette. Vous vous rappelez de ma tabatiere , sur laquelle est une belle personne qui joue de la harpe. Je ne lui avais pas dit que cette piece est un chef-d'œuvre de peinture. Elle la regardait d'un air rêveur. Reprenez-la , dit-elle enfin d'un ton animé : tant qu'on regarde cette belle personne , on s'imagine être sourd.

Un autre trait vous peindra son cœur. Elle reprit ma tabatiere un moment après , & s'efforça de l'ouvrir. Je voulus lui en épargner la peine. Laissez-moi faire , dit-elle , en jetant sur M. Rare un coup-d'œil qui me déplut fort . je croyais qu'il y avait un second portrait dans le fond de la boîte.

Plus je trouve dans les auberges de filles de cette espece , & plus je frémis en songeant à la condamnation qui attend les hommes ! La conscience d'un méchant qui a beaucoup voyagé , doit être pour lui un enfer anticipé.

Nous admirions pendant le repas les belles dispositions de cette jeune personne. Elle se montait sur tous les tons avec une justesse singulière; mais quand elle parlait de la vertu, elle n'avait plus ses yeux, ni le bas du visage en son pouvoir. M. Rare examinait ses mains qu'elle a d'une beauté parfaite; j'eus pitié d'elle en remarquant le soin qu'elle prenait de cacher ses ongles recourbés en avant. Vous vous rappelez que la même description que j'ai déjà citée, assure que cela est ordinaire aux femmes qui n'ont plus la fraîcheur de l'innocence. Oh, pensai-je, de combien de manières différentes se montre à un œil attentif la souillure d'une âme logée dans un beau corps! M. Rare eut le courage de lui demander après souper, si elle ne se trouvait pas bien? A cette question elle ne put cacher sa sensibilité. Avec des yeux remplis de larmes; qui refusaient de couler, elle lui répondit d'un ton amer: Je fais ce que vous voulez dire; mais mon âme est sur la conscience de ma mère. Cette réponse me fit frémir. Je dis dans la suite à M. Rare, que j'avais trouvé sa question cruelle. Mais pouvez-vous le croire? il n'est pas de mon avis. *Cette pauvre jeune fille, ajouta-t-il, n'eut sans doute jamais la conscience ébranlée; car on sait combien il est rare que les sermons*

fassent impression sur des gens de cette sorte : elles fuient le confessionnal. S'il y a tant de milliers de voyageurs qui ne s'occupent qu'à faire du mal, il est de notre devoir d'essayer de faire quelque bien. L'amertume de sa réponse m'a fait plaisir, elle prouve que j'ai rencontré l'endroit sensible. Il ne lui répondit pas ; mais il lui prit les mains d'un air d'intérêt, & il les tint quelque tems dans les siennes. J'étais sur les épines. Enfin, comme elle ne pouvait pas porter son mouchoir à ses yeux, les larmes commencerent à couler librement le long de ses joues. Vous êtes, lui dit-il avec un air de dignité dans le geste & dans la voix, vous êtes une charmante enfant. N'avez-vous jamais vu l'homme que vous voudriez rendre heureux ? Elle cacha son front sous ses deux mains. Laissez-moi aller, dit-elle avec l'expression d'une profonde douleur, je ne saurais parler avec vous. Jamais dans toute ma vie, je n'ai eu de conversation avec un homme vertueux. En parlant ainsi, elle dégagea ses mains avec effort, & elle nous quitta. Il la suivit, & au bout d'une demi-heure il vint me rejoindre d'un air ferein. Je ne fais si je me trompe, mais je crois qu'il lui a donné de l'argent. J'observai que sa bourse, qui contenait environ vingt louis quand nous nous mîmes à table, était presque vuide lorsqu'il

tira pour faire acheter une couple de ougies.

Jusques-là tout allait fort bien ; mais il fait onze heures du soir. On avait desservi ; nous étions seuls. Je ne savais comment ni laisser entrevoir la crainte dont je vous parlais hier au soir. Il tira une lettre de sa poche pour la lire ; je profitai de ce moment pour me rassurer, & je lui dis que j'avais envie de faire une partie d'ombre, s'il voulait bien faire appeler la fille de la maison. *Si vous pouvez m'honorer d'un peu de confiance*, dit-il d'un air charmant ; *je fais ce que vous voulez dire ; tout est arrangé de manière qu'il ne tient qu'à vous d'être parfaitement tranquille. J'ai pu dire avec vérité que vous avez été malade, & par cette raison j'ai arrêté une garde, qui sera ici dès que vous l'ordonnerez. On ne peut rien faire de mieux dans cette maison.*

Je crus d'abord qu'il me ferait impossible de répondre ; mais contre mon attente, je me trouvai assez de respiration pour le prier, sans doute d'un ton bien humilié, d'avoir patience avec une pauvre fille sans expérience. Il se tint devant moi, fourit & s'inclina... Mon ame est bien petite en comparaison de la sienne.

Une servante vint dire que la garde ne serait là qu'à minuit.

Fh bien, dit-il, *vous pouvez veiller encore une heure*; & il ouvrit un claveffin, en me priant de jouer un air. Pour voir si l'instrument était d'accord, il joua quelques passages, dont l'idée était si fiere, & pendant lesquels sa poitrine se soulevait avec tant de force, que le sentiment de mon propre néant m'engagea a le ramener au claveffin qu'il se disposait à quitter. Il ne se fit pas prier; il joua un *largo*, qui m'entraîna avec une douce violence. Je reconnus le caractère & la délicatesse de sentiment de Graun. On pouvait l'accompagner de la voix; je vis qu'il reprenait haleine; & pleine d'impatience, je me tenais à côté de lui en le regardant, lorsqu'il chanta ces mots avec la voix la plus touchante :

Je ne le fais que trop, dans le cours du bel âge
 Quand la nature ardente, échauffant nos desirs,
 Nous rend si propres aux plaisirs,
 Il est mal-aisé d'être sage.
 Cependant, malgré tant d'attraits,
 On ne le peut trop dire & le faire connaître,
 C'est dans ce tems-là qu'il faut l'être,
 Ou l'on court grand danger de ne l'être ja-
 mais. (*)

(*) J'ai substitué ici une strophe française à celle

Mais M. Rare m'apporte dans ce moment la piece entiere , que je me fais un plaisir de vous envoyer.

Je priai M. Rare de répéter cet excellent morceau , il le fit avec empressement , & comme s'il se fût attendu à cette demande. Je lisais dans ses yeux toutes ses pensées , & ce ne fut que de ce moment qu'il me fut possible de le regarder en face. Il s'en aperçut , & pour ma récompense , il me donna en finissant , une cadence que personne peut-être ne hasardera , ni n'exécutera après lui. Je suis trop peu connoiseuse pour décider si sa voix est un tenor ou un haute-contre. Mais ce dont je suis caution , c'est qu'elle a tout ce qu'on pourrait attendre d'un virtuose , & que même le caprice d'une oreille délicate ne pourrait rien desirer de plus parfait. Si vous entendez jamais chanter cette ariette , vous conviendrez qu'elle affecte l'ame d'une maniere irrésistible. Les luthériens sont plus heureux à cet égard que les autres communions chrétiennes. Quels cantiques , & quelle mélodie ! Si l'on détonne encore dans leurs églises des cantiques mal assortis au tems &

que l'auteur y avait placée , pour amener l'éloge bien mérité de la musique de *Graun* , fameux musicien de Berlin.

au lieu, ce n'est pas la faute des poètes, ni des musiciens, qui ont fleuri en grand nombre depuis près de cinquante ans.

La garde vint, & je me couchai sur mon lit, commodément habillée. Il fallut bien faire la malade. Que ces minauderies sont incommodes ! C'est une des suites les plus insupportables ; . . . mais tâchons de n'y plus penser. Si toutes les femmes haïssaient autant que moi ces maladies de commande, personne ne saurait sur quelle planète Gellert a pris le modèle de sa *femme malade*. On ne peut rien imaginer de plus puéride qu'une pareille manie. Et cependant . . . Peu s'en faut que je ne rougisse d'être une femme. Une demoiselle eut un jour une pamoison, son frere détacha son collier ; & comme ce soulagement ne produisit pas son effet, il prit une aiguere. Soins inutiles !

Rien ne put dans ses yeux rappeler la lumière.

Tout à coup elle s'écria d'une voix mourante : *Fi donc, mon frere, la servante vient de s'y laver les mains.*

Je voudrais bien vous le taire. J'étudie maintenant plus que jamais mon propre cœur, & j'ai besoin de vos conseils. Est-ce prudence, est-ce défiance, est-ce un penchant secret au mal ? Je me réveillai, & je me trouvai tout comme hier, seule avec

M. Rare. Quoiqu'il dormit paisiblement pendant une heure, je crus à n'en pas douter, qu'il avait renvoyé la garde. Je commençais à me tourmenter, lorsqu'il fit un mouvement, & à l'instant la garde rentra.

Je crois que M. Rare a aujourd'hui quelque affaire importante. Il était déjà sorti ce matin à quatre heures, & à son retour il a écrit avec beaucoup d'affiduité. J'en ai fait de même. Comme je n'ai rien à faire, circonstance dangereuse pour moi, j'ai passé la journée à faire cette longue lettre. Enfin, les chevaux sont à la porte. Nous partons avec une extra-poste; car il y a long-tems que le chariot ordinaire est loin. Que je redoute le tête-à-tête de cette route! Cependant il évite de me parler de l'aventure... Et je suis assez folle pour craindre à chaque instant qu'il n'entame la conversation. Quelquefois même je le souhaite. Concevez dans quelle position gênante je dois être vis-à-vis de lui. Nous n'avons pas encore dit un mot de l'affaire; il ignore donc tout ce qui m'est arrivé cette nuit-là. Ajoutez les soupçons injurieux qu'il ne déguise pas dans sa lettre; vous pourrez imaginer avec quels sentimens je puis le regarder. La seule pensée de tout cela me fait frissonner. Je n'ose pas même lui demander ce qu'est devenu le juif. Adieu, ma très-chère maman.

P. S. Il m'est impossible de chasser ce souvenir. Lifette sort d'ici ; elle me conjure par l'intérêt que je prends au salut de son ame , de la prendre à mon service. Le puis-je , moi qui ai passé à ses yeux pour la femme de M. Rare ? Jamais je ne refusai rien avec autant de peine.

(La suite au Journal prochain.)

III. *Discours adressé à S. A. I. le grand-duc de Russie ; par M. Formey , secrétaire perpétuel de l'académie de Prusse , dans la séance du 24 juillet , à laquelle S. A. I. & les princes & grands de la cour de Prusse ont assisté.*

CE discours a été fort applaudi , & S. A. I. a donné à l'orateur & à tous les académiciens les témoignages les plus flatteurs de son estime & de sa bienveillance.

“ Monseigneur. Si nos yeux sont éblouis dans ce moment , ce n'est pas de voir dans l'enceinte de ce sanctuaire des muses , l'héritier d'un des premiers trônes de l'univers , & d'un trône qui acquiert tous les jours un nouveau degré de splendeur. Nos regards percent fort au-delà de ce premier éclat qui les affecte , & pénètrent , pour ainsi dire , à travers cette atmosphère de grandeur qui vous environne ; c'est l'homme , bien plus

que le prince, que nous admirons, que nous vénérons, que nous recevons avec les plus vifs transports de joie, & à qui l'entrée de nos cœurs est bien plus ouverte encore que celle de ce lieu. Oui, monseigneur, dépouillé de toute grandeur, V. A. I. demeurerait digne de nos hommages, par l'excellence de son caractère, par la noblesse de ses sentimens, par ce fond d'humanité qui change les princes en divinités, & leur mérite des autels sur lesquels fume l'encens le plus pur. Recevez-le, monseigneur, cet encens; il ne ressemble en rien à celui de l'adulation. Nous ne voulons point qu'il porte à votre tête pour l'étourdir; c'est à votre cœur qu'il doit parvenir pour y entretenir le feu céleste dont vos yeux dardent les étincelles. Recevez en même tems nos vœux. Que le puissant génie de Pierre le Grand guide tous vos pas, & vous fasse conduire un jour au plus haut point de perfection les grandes entreprises de ce rival de Prométhée, de ce monarque créateur! Que l'immortelle Catherine, à qui vous devez avec le jour tout ce qui peut donner du prix à l'existence, vous transmette, après avoir rempli le cours de ses hautes destinées, avec cet empire qu'elle a éclairé, embelli, agrandi, je dirais presque vivifié, cette sagesse, cette grandeur d'ame, cet amour de ses peuples, cet assemblage en

un mot de vertu , toujours rare , mais plus rare encore sur le trône , qui perpétueront à jamais sa mémoire avec celle des Trajans , des Titus , & des Antonins.

Après de si grands exemples domestiques , je ne crains point , monseigneur , de vous en proposer d'autres qui agissent déjà puissamment sur vous , & qui ont fait naître à V. A. I. le desir de visiter ces contrées pour considérer de près un roi dont l'éloge serait superflu , puisque vous l'avez vu , & que vous avez reçu dans ses bras les témoignages de la plus vive tendresse. Je me persuade que , jusqu'à la fin de sa carrière , V. A. I. se félicitera de pouvoir dire : *J'ai contemplé Frédéric ; je conserve dans mon sein l'effusion de sa grande ame ; j'ai saisi l'empreinte de son caractère plus qu'humain , & je fais gloire d'en offrir l'expression.*

Dejà , monseigneur , vous aviez tiré les plus précieux avantages de vos liaisons intimes avec le magnanime Henri : & jamais en effet V. A. I. ne pouvait puiser dans un plus riche trésor , aller plus droit à la source du beau & du grand. Quelle union , messeigneurs , que la vôtre ! Qu'elle est délicieuse pour des ames d'une trempe aussi épurée ! Quels gages certains de la félicité de ces peuples , dont les noms ont la plus grande conformité , & dont les sentimens en auront désormais

désormais encore plus ! O la ravissante perspective pour nos neveux que celle des glorieux regnes de Paul & de Frédéric Guillaume, tous deux nés pour le bonheur de la génération prochaine, tous deux unis par les liens qu'ils forment & qu'ils serrent si étroitement dans ces mémorables conjonctures, & entre lesquels il n'y aura jamais d'autre rivalité que celle de se surpasser en bienfaisance, & de ramener à l'envi le beau siècle d'Astrée !

Puisse, monseigneur, le grand & florissant empire qui vous est réservé, reposer toujours sur des colonnes aussi solides que le sont celles qui le soutiennent aujourd'hui ! Puissiez-vous voir toujours à la tête de vos conseils des ministres, à la tête de vos armées des généraux, également favorisés de Minerve & de Mars ! Puisse (car enfin je cède à l'enthousiasme où me jette la vue du grand Romanzow), puisse ce héros être long-tems encore l'ange tutélaire de la Russie ! Après avoir porté la terreur de ses armes au-delà du Danube, il fait briller sur les rives de la Sprée les attraits non moins victorieux de ces qualités qui le rendent encore plus aimable que respectable. Il faudrait évoquer les manes d'Homere & de Virgile pour célébrer celui qui à la valeur d'Achille associe les vertus d'Enée. »

IV. *Mémoire sur le phlogistique, considéré comme la cause du développement, de la vie & de la destruction de tous les êtres dans les trois regnes. Par M. SENEBIER, bibliothécaire de la république de Geneve.*

IL n'y a point de faits isolés dans la nature; chacun est un chaînon particulier de cette chaîne immense qui unit tous les faits qu'on observe dans l'univers; chacun doit être étudié, non seulement pour lui-même, mais encore pour mieux pénétrer les autres avec lesquels il a des rapports. Cependant, ceux-là méritent sur-tout l'attention, qui touchent aux opérations les plus importantes de la nature, & qui ont une influence plus étendue. Telles sont les raisons qui m'ont fait étudier plus particulièrement les causes de la mort des animaux qui respirent le même air. J'ai cru y appercevoir une théorie générale de la reproduction, de la conservation & de la destruction des êtres matériels; c'est cette théorie que je tâche de faire connaître dans ce mémoire. Je suis bien éloigné de croire avoir trouvé la vérité, je regarde seulement mes idées comme probables; mais leur probabilité me paraissant établie sur une foule de faits, il doit être utile de les publier, pour constater leur solidité,

elles en sont susceptibles, afin d'en tirer, avec confiance, les nombreuses conséquences de pratiques qu'elles fournissent.

J'observerai ici que j'ai eu les idées que M. Priestley a développées dans la dissertation sur la respiration & sur le sang; que j'avais fait des expériences analogues aux siennes, & que je communiquai mes vues à M. Landriani, dans une lettre datée du 13 avril 1776, à l'occasion d'une dissertation de M. Moscati sur le même sujet; que j'apprenais à cet ingénieux physicien que j'avais eu ces idées depuis long-tems. Je dois ajouter que je ne connais point le second volume que M. Priestley a publié sur l'air, & que je n'ai vu sa dissertation sur la respiration, que dans les numéros XV & XVI du Journal anglais, où elle est traduite, qui ont seulement paru à Paris le 25 & le 30 mai; mais il importe peu au public de savoir dans quels tems, & dans quelle tête, éclosent les idées qu'on lui offre; d'ailleurs, la sincérité & la modestie sont d'un usage si peu ordinaire dans la société, qu'on ne fait jamais assez d'honneur à quelqu'un pour les lui supposer: de sorte que, pour éviter au public un jugement défavorable sur mes justes prétentions à ces idées, je les abandonne auprès de tous ceux qui voudraient me les disputer.

J'appelle *phlogistique* ce feu combiné dans

les corps , qui s'y fixe souvent & qui y garde le plus parfait incognito , mais qui se manifeste aux sens lorsque quelque cause particulière le met en mouvement ; en général , on peut le regarder comme un principe subtil , fluide & incoercible par nos procédés. Je ne crois pas que le phlogistique soit le feu pur : ce dernier doit être un fluide d'une parfaite homogénéité ; au lieu que le phlogistique paraît varier dans ses effets ; la couleur de la flamme , celle des corps qu'il rougit , n'est pas la même dans tous. M. Baumé m'a paru définir avec exactitude le phlogistique , en disant qu'il est *un composé de feu pur & de terre vitrifiable* ; mais cette terre n'est pas un être tellement identique , qu'elle ne puisse être modifiée diversement , en conservant les qualités de terre vitrifiable.

Pour procéder avec ordre dans la recherche de l'influence générale de ce phlogistique sur tous les êtres qui se reproduisent , 1°. j'établirai l'existence de ce phlogistique dans tous les corps des trois regnes de la nature ; 2°. je ferai voir qu'il circule dans tous ; 3°. j'en montrerai l'usage & les effets ; 4°. j'expliquerai , par cette théorie , divers phénomènes de l'économie animale , végétale & minérale , mais sur-tout la mort des animaux qui respirent toujours le même air. Je souhaite qu'on se rappelle que si je prends

Je ton affirmatif, ce n'est pas parce que je suis convaincu de la vérité de mes idées, mais seulement pour être plus court.

I. 1°. Il n'y a aucune partie dans l'*animal* qui ne renferme du phlogistique. Le *serum* contient un sel ammoniacal & phosphorique; la partie du sang qui se putréfie, lui donne un goût d'huile essentielle. M. Moscati a démontré l'existence de ce phlogistique dans le serum, parce qu'en y jetant de la chaux, il s'y forme un alkali volatil. La *lympe* renferme du phlogistique; on le prouve par les mêmes raisons. Le sang rouge est plus inflammable que les autres parties du sang; il fournit une plus grande quantité d'huile empyreumatique. Le docteur Langrish, dans sa théorie moderne de la médecine, observe que dans les fièvres inflammatoires, le sang contient quelquefois une quantité de sel volatil & d'huile, plus grande du double que dans la santé; enfin, lorsqu'on fait putréfier le sang, il donne des caractères certains d'une très-grande inflammabilité.

On ne saurait douter, après cela, que les sécrétions tirées du sang, & les solides qu'il développe & qu'il conserve, ne contiennent une quantité plus ou moins grande de ce phlogistique; la *transpiration insensible* est de l'eau jointe à une petite partie de mucilage

& d'huile essentielle ; elle frappe même quelquefois l'odorat , par une odeur qui approche un peu de celle du fluide électrique ; la *sueur* est composée des mêmes élémens ; l'*urine* donne de l'eau , un sel ammoniacal & phosphorique , de l'huile essentielle. La *salive* fournit une huile fétide ; le lait est une huile exprimée avec une matière coagulable & sucrée. La *bile* contient beaucoup d'huile empyreumatique : plus les sécrétions seront élaborées , & plus la quantité de phlogistique qu'elles concentreront sera considérable ; je le vois s'accumuler dans la *liqueur féminale* , rouler peut-être comme un fluide particulier dans les *nerfs* ; enfin , ce phlogistique se trouve dans les solides ; ils se réduisent tous en charbons.

2°. Les *végétaux* contiennent de même une grande quantité de phlogistique ; on le reconnaît bientôt dans les plantes résineuses. Quelque aqueuse que soit la *sève* des autres plantes , on y découvre toujours du phlogistique ; mais on l'observe sur-tout dans les étamines des fleurs qui en fournissent beaucoup ; le miel & la cire donnent la matière d'un phosphore ; on le trouve encore avec abondance dans les graines & les pepins , où il s'offre sous la forme d'huile.

3°. On ignore , sans doute , l'organisation des *minéraux* ; mais si l'analogie peut servir

d'indice, si les effets peuvent conduire aux causes, on ne saurait douter de l'existence du phlogistique dans les minéraux. Les métaux, privés de leur phlogistique, sont plus durs, plus fixes, moins opaques; ils ont perdu leurs qualités extérieures de métal; mais en leur rendant ce phlogistique, on leur rend leur premier état. Si l'on accumule le phlogistique dans un métal, on augmente son poids. Il n'y a point de calcination métallique, lorsque le phlogistique ne peut s'échapper des métaux exposés à l'action du feu, soit qu'ils soient enveloppés de cémens charbonneux, soit qu'on les calcine dans des vaisseaux clos. Enfin, la rouille des métaux n'est autre chose qu'une décomposition du métal opérée par la privation de son phlogistique.

Enfin, M. Priestley observe qu'il n'y a aucun végétal, ou minéral, ou animal, qui ne puisse produire de l'air inflammable.

4°. On observe encore ce phlogistique dans les *éléments*, il s'unit particulièrement avec la *terre*, il se combine plus difficilement avec l'*eau*. Cependant il s'y joint dans les graisses & les résines. On fait que l'eau de quelques rivières fermente dans les tonneaux, & que la vapeur qui en sort, peut s'enflammer. Enfin, il est un des composans de l'*air* qu'on respire, puisque l'air fixe, qui

en est privé , est nuisible à la végétation & à la respiration , parce qu'il y manque. D'ailleurs , il est aisé de communiquer à l'air cette qualité inflammable.

II. Après avoir établi l'*existence* de ce phlogistique , il importe d'en chercher les *sources*.

1°. Le phlogistique s'échappant dans les *animaux* par plusieurs sécrétions qui le portent au-dehors comme nous l'avons vu , & se fixant dans leurs solides , il faudrait en imaginer un fond inépuisable dans l'animal , s'il n'y en avait pas une source continuelle au dehors. On trouve cette source dans les alimens qui en contiennent beaucoup. Je pourrai même , dans un autre mémoire , établir avec assez d'exactitude la quantité de phlogistique que chaque corps peut renfermer. Les alimens nourrissent donc autant le corps , en réparant les sucs qui s'exhalent , que le phlogistique qui se dissipe. Ce qu'il y a de certain , c'est que la couleur du sang change pendant la digestion ; elle devient plus foncée ou plus noirâtre. MM. Priestley & Moscati ont démontré , par des expériences , que l'on brunit la couleur du sang , d'autant plus qu'on le charge davantage de phlogistique. J'avais eu aussi le plaisir de m'en assurer. On savait d'ailleurs que le sang est d'autant plus noir , que les maladies sont plus inflammatoires. Enfin , M. Landriani a

aussi observé, qu'après avoir beaucoup mangé, l'air qu'il expirait, était chargé d'un tiers de plus de phlogistique qu'auparavant. On conclut donc, avec raison, que les alimens fournissent du phlogistique au sang.

2°. Les *végétaux* se chargent semblablement de phlogistique, par la sève qu'ils tirent de la terre. Les plantes résineuses qui regorgent de ce phlogistique, le laissent couler quand on leur ouvre une issue. Les abricotiers, les pruniers, les cerisiers, dont les vaisseaux s'obstruent aisément, laissent échapper une gomme qui est une matière très-phlogistique. Les plantes qui croissent dans les lieux les plus secs & sur les montagnes les plus hautes, sont plus belles par leur couleur, plus favorables par leur goût, plus suaves par leur odeur, que celles qui croissent dans des lieux ou des tems humides. Je me propose aussi de montrer une autre fois comment les couleurs, les saveurs, les odeurs, sont les effets du phlogistique combiné d'une manière particulière.

3°. Les *minéraux*, comme nous l'avons vu, se modifient diversément, suivant la quantité du phlogistique qu'ils reçoivent. On peut leur en donner, ou leur en ôter à volonté; de sorte qu'on peut dire qu'il est au moins possible qu'ils en reçoivent, & qu'ils en perdent.

4°. Les *éléments* en reçoivent aussi du dehors. 1°. L'*air* est rendu aisément inflammable, comme M. Priestley l'a démontré. 2°. L'*eau*, suivant cet excellent physicien, se charge du phlogistique contenu dans l'*air*, lorsqu'on l'y agite. 3°. La *terre* s'en sature dans les calcinations.

III. Mais quels sont les *usages* & les *effets* de ce phlogistique ?

1°. Il me paraît très-probable que le phlogistique soit la cause de la *fluidité*. Les métaux coulent quand ils en sont pénétrés ; l'*eau* coule quand elle en a une certaine quantité ; elle devient *solide* comme les métaux, lorsqu'on la prive de cette quantité qui est déterminée pour la rendre fluide ; plus les liqueurs sont chargées de phlogistique, & plus elles gèlent difficilement. C'est ce phlogistique qui entretient la fluidité des liqueurs dans le corps. Plusieurs se coagulent à l'*air* ; le sang des loirs, des marmottes, des animaux froids, perd son mouvement par un degré de froid très-petit. On fait encore que le sang, conservé dans une température semblable, pour le degré, à la chaleur animale, conserve sa fluidité ; que sa partie rouge, qui est la plus phlogistiquée, reste le plus long-tems fluide ; que le sang des veines, qui est plus chaud que celui des artères, comme on l'a observé dans les essais

de médecine d'Edimbourg, tome VI, est aussi plus long-tems fluide. Enfin, le sang, chargé de phlogistique, conserve très-long-tems sa fluidité.

2°. Ce phlogistique est la cause de la *chaleur*, & il doit l'être pour tous les corps lorsqu'il est en mouvement; aussi, tout ce qui tend à augmenter le phlogistique dans le corps, comme les liqueurs spiritueuses, augmente aussi sa chaleur. On sait qu'après le repas, lorsque la digestion se fait, la transpiration est plus abondante. Ceci offre aussi une explication raisonnable de la chaleur animale; & la circulation de ce phlogistique, que j'établirai à la fin de ce mémoire, fera comprendre comment le même degré de chaleur se conserve toujours dans ceux qui se portent bien.

3°. Le phlogistique répandu dans les neuf liqueurs qui circulent dans le corps, leur donne cette faculté *irritante*, si nécessaire pour l'entretien de la machine. Par elle, le sang toujours chargé de phlogistique, agit efficacement sur le cœur & les artères, & il y occasionne par sa causticité les mouvemens de systole & de diastole qui operent la circulation: aussi le mouvement du cœur & des artères s'accélère en raison de l'inflammation. Les liqueurs fortes, qui versent à flots le phlogistique dans le sang, en préci-

pitent le cours; une suppuration considérable hâte le pouls en s'établissant, parce que la fermentation putride qui la produit, développe du phlogistique & le répand dans le sang. Les maladies putrides occasionnent la fièvre pour les mêmes raisons.

Dans tous ces cas, le sang étant chargé d'une quantité plus considérable de phlogistique qu'il ne l'est ordinairement, agit sur le cœur & les artères avec plus de force, & leur occasionne des convulsions plus fréquentes ou des mouvemens plus prestes; aussi dans ces momens, on éprouve une chaleur vive & un mal-aise général, qui est produit sans doute par l'irritation générale que cause ce phlogistique à toutes les parties irritables. Ceci explique encore pourquoi le sang veineux est plus chaud & d'une couleur plus foncée que le sang artériel. Lorsqu'il arrive dans les veines, il a circulé dans le corps, où il s'est chargé du phlogistique superflu qu'il a trouvé sur sa route, & même dans le chyle; de sorte qu'à tous égards, il doit avoir plus de phlogistique lorsqu'il est dans les veines, que lorsqu'il est dans les artères; & cela doit être aussi: il lui faut alors toute son acrimonie pour faire effort sur le cœur, & réparer par cette nouvelle puissance la quantité de mouvement perdu par le frottement dans les vaisseaux, & acquérir des forces

nouvelles pour remettre le cœur en jeu. Au reste, j'observerai que le sang se charge avec la plus grande facilité de phlogistique, & qu'il s'en décharge de même. Je n'entre pas ici dans une foule de détails physiologiques, qui confirment mon hypothèse, mais qui allongeraient trop ce mémoire. J'observerai seulement, que le phlogistique doit être la cause du mouvement péristaltique des intestins auxquels il s'applique, en s'échappant des alimens ou des humeurs qui s'y mêlent, pour en faciliter la digestion. C'est vraisemblablement le phlogistique extrait du sang, & concentré dans la liqueur séminale, qui lui donne son activité sur les parties qui la renferment, & sur le germe qu'elle doit développer. Sa fluidité qui est assez durable, montre qu'elle abonde de ce principe. Verheyen dit avoir retiré de la semence du taureau, beaucoup d'huile fétide & d'alkali volatil : il fallait bien cette qualité irritante à la liqueur séminale, afin de donner aux organes l'éretisme nécessaire pour accomplir l'œuvre de la génération, & pour vaincre l'inertie du système vasculaire dans le germe : aussi, dès que le mouvement est établi, le sang moins irritant remplace cette liqueur qui serait trop active.

Enfin, il est encore très-possible que ce phlogistique soit la source du fluide nerveux,

des esprits animaux ; ces derniers doivent avoir tant de rapports avec la liqueur séminale , qu'ils paraissent avoir aussi une source commune , & ne différer que par le degré de concentration. D'ailleurs , la nature ne dirige vers le cerveau une si grande quantité de sang , qu'afin d'y opérer cette ardente sécrétion ; aussi tout ce qui diminue la quantité du sang , ou celle du phlogistique qui doit y circuler , diminue en même tems la vigueur du corps , & tarit la source de la vie.

Il en est de même dans les végétaux : la glace y interrompt la végétation , parce qu'elle arrête ce stimulant qui favorise la circulation de la sève , plus lente que celle du sang , parce que la quantité du phlogistique qu'elle contient est moindre , & que les organes sont moins irritables. Les plantes végètent toute l'année dans les lieux où la chaleur de l'air fournit ce phlogistique ; aussi l'on trouve sur les Andes , les plantes des Alpes & de la Laponie : outre cela , c'est dans le moment où la température de l'air est la plus chaude , que se forment les graines ; il faut l'acrimonie du phlogistique dans les poussieres , pour féconder le germe , & leur abondance pour en remplir tous les vaisseaux & enveloppes nourricieres.

J'abrege . . . je dirai seulement que les métaux semblent l'ouvrage du feu ; on les trouve

Dans les lieux où l'on en remarque les indices. La forme sous laquelle quelques-uns se présentent, ne permet pas de douter de l'action du feu sur eux. Enfin, on a soupçonné que l'air deviendrait solide, sans le phlogistique qui l'anime; l'eau serait inutile sans lui, & il métamorphose de mille façons la terre à laquelle il s'unit. Il ne reste plus qu'à examiner comment les corps parviennent à se décharger d'un phlogistique surabondant, qu'ils doivent avoir, après qu'il a circulé dans leurs différentes parties.

IV. J'ai déjà fait voir que le phlogistique se répandait dans le sang par le moyen des alimens, qui y versent celui qu'ils renferment, par la fermentation putride qui en développe une grande quantité, par tout ce qui cause les maladies inflammatoires, enfin par tout ce qui accélère le mouvement du sang: peut-être l'air lui-même qui en est chargé en est-il une source abondante.

Mais ce phlogistique ne peut être dans l'animal, & dans les plantes, que de deux manières: ou comme lui étant propre, ou comme le recevant d'ailleurs. Dans le premier cas, il serait invariablement le même, à moins qu'il n'y eût des circonstances particulières pour le modifier; mais ces cas seraient rares, parce qu'ils troubleraient un ordre établi. Dans le second cas, il s'accu-

mulerait fans cesse, & on l'appercevrait par les effets ; mais comme cette augmentation de phlogistique ne s'apperçoit pas , quoiqu'on sache que l'animal & les plantes en reçoivent fans cesse du nouveau , il faut nécessairement conclure qu'ils se déchargent de tout ce qu'ils en ont de surabondant , à moins que leur santé ne soit altérée , comme cela s'observe bientôt ; mais où chercher ce moyen de décharge pour les animaux ? Il n'y a aucune sécrétion qui pût y suffire ; celle du fluide fémental pourrait l'offrir , mais elle n'est pas assez abondante , & les organes qui la renferment ne sont pas des points où aboutit toute la masse du sang. Il n'y a donc que le poumon qui puisse remplir cette fonction , & tout semble concourir à la lui assurer. Telles étaient les idées que j'avais déjà eues sur cette matière , & que M. Priestley a si ingénieusement & si solidement développées.

L'usage des poumons , suivant cet excellent observateur , est d'expulser cet effluve que j'appelle *phlogistico-putride* , qui passe des alimens dans le système animal. L'air est le menstrue de cet effluve , il s'en empare dans le poumon , où il est en contact avec le sang qui en est chargé ; car , comme je l'avais observé , & comme MM. Priestley & Moscati l'ont démontré , la couleur du sang change
en

en raison de la quantité du phlogistique dont il est chargé, & il reprend quelquefois sa couleur, lorsqu'il peut communiquer avec l'air qui l'en décharge; ainsi le sang placé dans un air inflammable, se noircit; mais il redevient quelquefois rouge, en l'exposant à l'air libre. M. Priestley observa encore que la partie supérieure d'une goutte de sang, couverte d'huile, devient noire, mais qu'elle reprend sa couleur rouge si on la découvre; que la partie inférieure d'une goutte de sang rouge est d'une couleur noire; que du sang noir, placé dans un air déphlogistiqué, chargea l'air de phlogistique. Enfin, M. Priestley prouve, par une expérience concluante, que les membranes du poumon ne sauraient être un obstacle à cet effet; car ayant mis du sang noir dans une vessie enduite de serum, le sang y reprit sa couleur rouge, par son contact avec l'air extérieur, au travers de cette vessie. Les expériences offrent des moyens pour trouver la cause de la mort des animaux qui respirent, dans un lieu où l'air ne peut se renouveler. J'observe d'abord, que dans toutes les inspirations, la vapeur qui sort du poumon est chaude; qu'elle nuit à la respiration des animaux, si elle est renfermée avec eux dans le même lieu; & qu'elle y nuira d'autant plutôt que ce lieu sera plus petit, le nombre des animaux respirans

plus grand , ou que la quantité d'air respiré
chaque fois , sera plus considérable.

(*La suite au Journal prochain.*)

V. *Prologue de l'opéra d'Angélique & Mé-
dore , qui a fait partie des fêtes que S. M. a
données au grand-duc de Russie. Ce prolo-
gue est de l'invention du roi lui-même.*

G E N I O D I P R U S S I A .

Quale straniero qui s'appressa ?

G E N I O D I R U S S I A .

Io sono

Il genio della Russia

Del paese vicino

Degli alleati tuoi.

G E N I O D I P R U S S I A .

Qual lieta forte

Sorte per me felice

Fa ch'io qui ti ritrovi ?

G E N I O D I R U S S I A .

Io vengo , amico ,

A retarti nevella

Che ti farà piacer ;

L'augusto figlio

D'augusta donna , della faggia e grande

Imperatrice mia ,
Viene in questa contrade.

G E N I O D I P R U S S I A .

Il ché ? quà giunge

Il figlio eccelfo di colei che rese

Immortal il suo nome in pace e in guerra ,

• Colei ch'al vasto suo felice impero

Savie leggi dono ! di colei le flotte

Vincintrici ispirato

Al Bosforo di Tracia

La forpresa e l'orror ? che dettar seppe

La pace à suoi nemici ? infin colei

Che l'arti e le scienze in sulla riva

Del Tanai à lor stranier pianta e coltiva ?

G E N I O D I R U S S I A .

Straniero à lor ? ah non lo dir. Tu sai

Che nuove à noi non son. Ramenta il faggio

Toxari : il nostro suolo

Fu la patria di quel.

Ramenta il grande

Filosofo Anacharsi e i pregi suoi ;

Anacarsi egli pur nacque frà noi.

G E N I O D I P R U S S I A .

Il so. Ma tu convieni

Che la presente tua felice etade

Vince la prisca età.

G E N I O D I R U S S I A .

Si, ne convengo

E il prence che vedrai

N'è la prova miglior, mentre in se stesso

Di sua stirpe sublime

Ogni pregio più bello ci porta impresso.

G E N I O D I P R U S S I A .

“ Quanto è felice il suolo

Che degli auguste eroi

Un successivo stuolo

Puote così vantar!

Rende immortali amori

Et i più colti allori

Frondi non han bastanti

Le tempia' à coronar. ,,

G E N I O D I R U S S I A .

O qual ti splende in volto

Sincero e bell'ardor.

G E N I O D I P R U S S I A .

Ah troppo, amico,

Prendo di parte alla tua gloria, e troppo

M'interesso al tuo bene

Perche lieto io non sia.

La tua felicità divien la mia.

G E N I O D I R U S S I A .

Quest'è pensar d'amico.

G E N I O D I P R U S S I A .

E tal son io , tel giuro.

A. 2.

*Possa serbar sicuro**Questo bel nodo amabile**Eternamente il ciel !*

I I. C O R O .

*Possa serbar sicuro**Questo bel nodo amabile**Eternamente il ciel !*

G E N I O D I P R U S S I A .

Ma di. Che mai potremo

Far perchè lieti un sì grand prence passi

I momenti fra noi ? come provarli

Tutto il nostro piacer ?

G E N I O D I R U S S I A .

Na o è quel grande

In seno all'arti ; e l'arti sole ponno

Degnamente occuparlo. Eccolo. Ei giunge.

G E N I O D I P R U S S I A .

Dunque à te m'abandonno

E de configli tuoi seguace io sono

(Si volge verso gli attori del dramma)

Venite o là ; fate che degna sia
 D'appagar l'opra vostra
 Quei ch'onorar la vuol,
 Voi comparite , angelica , e medoro
 E gli altri coranti
 Cavalieri ed amanti,
 Ogni atto vostro
 Attesti al prence quanto l'arti ed io
 Abbiam'-di contentarlo un bel desio.

*VI. Couplets sur l'air de la romance du Barbier
 de Séville.*

D'AIMER jamais , si je fais la folie ,
 Et que je sois le maître de mon choix ,
 Connais , amour , celle qui sous tes loix
 Pourra fixer le destin de ma vie.

Je la voudrais moins belle que gentille ;
 Trop de fadeur suit de près la beauté ,
 Simples attraits piquent la volupté ;
 Du feu d'amour joli minois pétille.

Je la voudrais moins coquette que tendre ;
 Sans être Agnès , ayant peu de desirs ;
 Sans le chercher , se livrant aux plaisirs ,
 Et l'augmentant en voulant se défendre.

Je la voudrais simple dans sa parure ,
 Sans négliger le soin de ses appas ;

Mais un peu d'art qui ne s'apperçoit pas ,
Ajoute encore un prix à la nature.

Je la voudrais n'ayant pas d'autre envie ,
D'autre bonheur que celui de m'aimer.
Si cet objet , amour , peut se trouver ,
De te servir je ferai la folie.

VII. *Vers de M. DE VOLTAIRE à M. le Kain
arrivant à Ferney avec la permission de
la reine.*

AUTEUR sublime & soutien de la scene ,
Quoi , vous quittez votre brillante cour ,
Votre Paris , embelli par la reine !
De nos beaux arts la jeune souveraine
Vous fait partir pour mon triste séjour !
On m'a conté que souvent elle-même ,
Se déroband à la grandeur suprême ,
Seche en secret les pleurs du malheureux :
Son moindre charme est , dit-on , d'être belle.
Ah ! laissons là les héros fabuleux :
Il faut du vrai , ne parlons plus que d'elle.

VIII. *Epigramme.*

SI sur vos pas s'offre par malencontre ,
Quelque bavard , criant avec grand bruit ,
G iv

Prêt à prouver & le pour & le contre ,
 Sachant sur-tout beaucoup plus qu'il n'apprit ;
 A ce portrait ajoutez , s'il écrit :
 Très-aisément pourrez le reconnaître ;
 Dites , c'est là , sans faute , un bel esprit ,
 Ou quelque sot qui travaille pour l'être.

IX. Extrait d'une lettre prétendue écrite de Paris, & insérée dans les affiches de Normandie.

LES dames se coëffent toujours très-haut , le toupet en avant , & les racines des cheveux coupées en vergettes : le point que le toupet fait en avant sur le front , s'appelle *physionomie* ; les boucles qui accompagnent le toupet sont très-grosses & séparées ; on les appelle *attentions* ; elles mettent des bonnets fort grands , garnis de fleurs & de rubans anglais. Derrière le bonnet est un assemblage de panaches de différentes couleurs , soutenus par un anneau de diamans , qu'elles ne mettent plus sur la tête. Le nombre des bonnets à la mode est très-considérable ; on en compte 200 de différentes especes , depuis 10 liv. jusqu'à 100 liv. Les panaches sont d'une grandeur prodigieuse ; & lorsqu'ils sont blancs , on met une plume de la couleur de la robe , ou bien noire.

La robe de la couleur la plus à la mode est appelée *cheveux de la reine*. A celle-là succede la couleur *puce* : on porte les robes garnies de la même étoffe ; le fatin *paille à boyau* est fort en vogue : on les garnit de différentes façons , soit en gaze , soit en dentelle ou fourrure : on compte 150 especes de garnitures ; ensuite viennent les satins brochés peints , qui ont chacun un nom ; les plus à la mode sont *couleur de soupir étouffé* : les verd de pomme rayé de blanc ont aussi un grand succès ; on les nomme *vive bergere* : on porte les rubans qui tranchent le plus. Voici le nom de quelques garnitures : *les plaintes indiscrettes , la grande réputation , l'insensible , le desir marqué* ; il y en a aussi à la préférence , aux vapeurs , au doux sourire , à l'agitation , aux regrets , à la composition honnête , &c. Les paniers sont petits , mais épais d'en-haut ; les fouliers sont constamment couleur de puce , ou des cheveux de la reine : on connaît à cette parure la magnificence des dames : ils sont brodés en diamans , & c'est là presque seulement qu'elles en portent : aussi rien n'est si beau que les pieds d'une femme , quand même elle ne serait pas jolie. Les dames aujourd'hui n'osent se montrer que lorsqu'elles ont les pieds comme un écrin ; les fouliers sont étroits & longs ; la raie de derriere est garnie

d'émeraudes ; on l'appelle le *venez-y voir*. Les mantes sont bannies ; on porte pour fichu une palatine de duvet de cygne, qu'on appelle *un chat* ; chaque femme a un chat sur le col ; derrière les épaules, elles ont une machine de dentelle, de gaze ou de blonde, fort plissée, qu'on appelle *archiduchesse* ou *Médicis*, *Henri IV*, ou *collet monté*. Les rubans les plus à la mode s'appellent *attention*, *marque d'espoir*, *œil abattu*, *soupir de Vénus*, *un instant*, *une conviction*.

Une dame était dernièrement à l'opéra avec une robe soupir étouffé, ornée de regrets superflus, avec un point au milieu, de candeur parfaite, une attention marquée, des fouliers de cheveux de la reine, brodés en diamans en coups perfides, & le venez-y voir en émeraudes ; frisée en sentimens soutenus, avec un bonnet de conquête assurée, garni de plumes volages, avec des rubans d'œil abattu, ayant un chat sur les épaules, couleur de gens nouvellement arrivés ; derrière, une Médicis montée en bienséance, avec un désespoir d'opale, & un manchon d'agitation momentanée.

IX. *Anecdote tirée du précis d'opérations de chirurgie de M. LEBLANC.*

M. Mareschal, premier chirurgien du feu

roi, fit en 1726, avec le plus heureux succès, en présence de M. Morand qui était jeune alors, & de plusieurs consultants, l'ouverture d'un abcès au foie, à M. Leblanc, ministre de la guerre. J'accompagnais M. Morand, dit l'auteur, & j'eus la satisfaction de voir faire cette opération. Dans l'instant où M. Mareschal portait le bistouri sur la tumeur pour l'ouvrir, M. Morand y posa le bout du doigt; M. Mareschal lui fit signe de l'ôter; M. Morand l'y appliqua de nouveau en regardant fixement M. Mareschal, & lui indiquant des yeux & du doigt que c'était là qu'il fallait ouvrir. M. Mareschal fit l'incision au lieu marqué, & pénétra dans le foyer de l'abcès. Le ministre, parfaitement rétabli, donna un grand repas à sa famille, & y invita MM. Mareschal & Morand. Dans ce cercle, où la joie était peinte sur les visages, le ministre prit M. Mareschal par la main, & dit à ses convives : *Voilà celui à qui je dois la vie. Vous vous trompez, monseigneur*, reprit M. Mareschal; & en montrant M. Morand, *c'est à ce jeune homme, ajouta-t-il, que vous la devez; car sans lui, je vous tuais.* Un pareil aveu suppose au moins autant de talens que de franchise.





QUATRIEME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E .

C*onstantinople.* Enfin, le sort de la ville de Bassora est décidé. Cette ville infortunée, après avoir soutenu un siège long & meurtrier, opposé la résistance la plus vigoureuse aux efforts des Persans, & enduré les horreurs de la famine, a été contrainte de se rendre à des conditions favorables, mais qui n'ont pas été exactement observées par les vainqueurs. Il est à craindre que la perte de cette place importante ne soit suivie de celle de tout le gouvernement de Bagdad, & des provinces qui en dépendent. La Porte paraît moins occupée de ce qui se passe à l'extrémité de l'empire, que du soin de pacifier entièrement la Syrie, que les fils du cheick Daher & d'autres rebelles continuent de dévaster. Outre la flotte du capitain pacha, destinée, comme on l'a dit, à rétablir l'ordre dans cette province; huit pachas Albanois ont reçu ordre de s'y rendre, chacun à la tête

de mille hommes. Cependant Ali-Daher s'est retranché avec 5000 hommes aguerris dans des montagnes inaccessibles, d'où il fait fréquemment des courses dans les contrées voisines ; & l'on craint que son parti ne soit grossi par plusieurs troupes de brigands qui ne vivent que de rapine & de pillage. Au reste, la première expédition du capitana-pacha dans l'Archipel, a rendu libre la navigation sur les mers du Levant ; & la communication rétablie entre d'Egypte & la capitale contribue à y entretenir l'abondance. Le vaisseau qui transportait dans cette dernière province Ised-Méhémet, son gouverneur, ayant été battu de la tempête, ce pacha s'est déterminé à s'y rendre par terre.

La Russie continue à étendre avec succès sa domination sur la mer Noire. On voit fréquemment arriver dans le port de Constantinople des vaisseaux venant de Kertich & de Jénicalé. Le vin semble être jusqu'à présent le principal objet de ce commerce.

Le consul Français au Caire a été assassiné publiquement par un Bédouin, pour venger la mort de son frère qu'un Italien avait tué. L'ambassadeur de France auprès de la Porte a demandé & obtenu une satisfaction éclatante de cet énorme attentat, & les ordres ont été donnés en conséquence.

R U S S I E.

Pétersbourg. Comme l'esprit de mécontentement & l'animosité qui regnent parmi les Tartares de la Crimée & du Cuban contre la Russie, a déjà donné lieu à diverses escarmouches entre cette nation & les garnisons de Kertsch, Jénicalé & Kinburn, on assure que la cour s'est déterminée à y faire marcher un corps considérable de troupes pour soutenir les garnisons de ces places, & couvrir les frontières de l'Ukraine & du gouvernement d'Altracan.

Parmi les vaisseaux que l'on équipe à Cionstad, se trouvent quatre frégates destinées pour la Méditerranée & l'Archipel, mais dont une seule est armée en guerre, & les autres sont équipées en bâtimens marchands. Elles seront chargées de différentes productions nationales pour le compte de S. M. I. qui veut faire tous les frais de cette première expédition; & elles prendront en retour les marchandises du Levant & de l'Italie, dont le débit est de plus sûr dans l'empire, & que l'on n'a pu s'y procurer jusqu'à présent que de la seconde & troisième main. Si cet essai d'un commerce direct avec ces contrées, entrepris aux dépens de la couronne, peut réussir, il sera continué, & l'on en formera un établissement permanent, en fondant une maison de négocians à Constantinople.

S. A. I. le grand-duc est parti le 24 juin pour Berlin, & le prince Henri de Prusse a pris le lendemain la même route pour le joindre à Riga, le devancer ensuite & le recevoir à Memmel, première place du royaume de Prusse.

S U E D E.

Stockholm. Tous les membres qui doivent composer le parlement de *Vasa*, s'étant rendus, par ordre du roi, dans cette capitale, l'installation de ce nouveau tribunal s'est faite au château avec la plus grande solennité, & S. M. a prononcé à cette occasion une harangue pleine de force & d'éloquence. Les troupes qui formaient le camp de Ladugard, sont rentrées dans leurs casernes. La translation du collège d'amirauté de Carlescroon s'effectue actuellement, & il sera placé dans un hôtel que le roi a acheté pour cette destination.

Toutes les brasseries d'eau-de-vie pour le compte de la couronne sont en pleine activité. Des inspecteurs sont chargés d'empêcher que les acheteurs ne soient lésés dans le prix ou la mesure. On est d'ailleurs très-attentif à ce qu'il ne se fasse aucune distillation particulière. Cependant la rigueur de la loi n'a point détourné le roi de se déclarer le protecteur de la liberté de ses sujets, en conservant l'asile de leurs foyers. S. M. a

défendu toute recherche dans les maisons, boutiques, caves & magasins, comme étant contraire à la douceur de la forme actuelle du gouvernement. Cependant, pour que cette franchise ne préjudicie point aux manufactures du royaume, elle se propose de rendre plus sévères les peines statuées sur la contrebande, & d'augmenter le nombre de ceux qui sont établis pour la découvrir.

D A N N E M A R C.

Copenhague. Un édit du roi défend l'inoculation de la petite vérole dans l'enceinte de cette capitale, à l'exception des tems où l'épidémie y régnera, pendant lesquels elle sera permise avec les précautions convenables. En tout autre tems on ne pourra la pratiquer qu'à la campagne. Un autre édit ordonne l'abolition des communes par tout le royaume, & le roi a nommé sept intendants pour en faire la répartition entre les particuliers.

S'il en faut croire des avis reçus par des vaisseaux arrivés dernièrement de l'isle de Sainte-Croix, il se trouve auprès du congrès Anglo-Américain, plusieurs Européens de distinction, chargés de veiller aux intérêts du commerce des nations étrangères, pour lesquelles ils négocient secrètement. On assure de plus, qu'il y a à Boston & à Philadelphie plusieurs négocians de différens états

États, & sur-tout des principales villes libres de l'Allemagne, qui y font un commerce d'échange très-considérable.

Le capitaine d'un vaisseau Danois, arrivé depuis peu en très-mauvais état à Alborg, dans le Jutland, venant de Bordeaux, a déclaré qu'il avait été attaqué dans sa route par un vaisseau Anglais, qui, après avoir enfoncé les écoutes de son bâtiment, s'était emparé de la meilleure partie de sa cargaison.

P O L O G N E.

Varsovie. Les conférences avec le ministre de la cour de Berlin, pour le règlement des frontières, n'ont pas beaucoup d'activité, parce que celui-ci manque d'instructions sur plusieurs objets. Comme la garnison de cette capitale sera augmentée pendant la diète, S. M. a nommé une commission pour régler les quartiers de ces nouvelles troupes.

Le prince Repnin, qui devait y passer à son retour de Constantinople, a reçu ordre sur sa route de se rendre en droiture à Pétersbourg.

Le grand conseil de Dantzic s'étant, après bien des débats, déterminé à envoyer un député pour veiller aux intérêts de sa patrie, le secrétaire de cette ville qui réside ici, sera revêtu de ce caractère. On craint qu'elle ne soit bientôt privée du canal intérieur qui lui sert de port, tant par les sables qui s'y accu-

mulent que par les visites que les navigateurs ont à effuyer.

On apprend de Cracovie que la ville de Casimir, qui forme l'un de ses faubourgs, a été rendue à la Pologne. La garnison Autrichienne s'en est retirée, les habitans ont été déliés du serment de fidélité qu'ils avaient prêté à LL. MM. I. & R., & la poste allemande a été transportée à Villicza.

Des avis récents portent que les troupes Russes, qui étaient en marche pour se rendre en Courlande, ont reçu un contre-ordre, & que les magasins que l'on devait former dans ce duché, n'auront pas lieu.

La cour de Russie, aux approches de la diète générale du royaume, redouble ses précautions pour faire, s'il se peut, que tout s'y passe tranquillement, & que l'on choisisse dans les diétines particulières des nonces qui lui soient agréables. Les vues de cette cour semblent toujours être de confirmer l'autorité du conseil permanent, & d'augmenter les prérogatives royales aux dépens du pouvoir excessif que les magnats s'étaient attribués. Ces derniers, & en particulier le comte Branicki, le comte Oginski, & le prince Adam Czatoriski, se sont réunis dans le grand-duché de Lithuanie, & y tiennent de fréquentes conférences pour s'opposer à des vues contraires à leurs intérêts particu-

liers. Mais les officiers Russes ont l'œil ouvert sur eux, & il entre successivement dans ce pays la de nouveaux détachemens de troupes de cette nation. Il s'agit principalement d'empêcher qu'il ne s'y forme aucune confédération. Dans quelques diétines les députés se sont divisés en deux partis, dont chacun a élu ses nonces pour la diète générale; ce qui ne pourra qu'occasionner quelques nouveaux troubles. Suivant la dernière constitution, on doit admettre à la prochaine diète six nonces dissidens, dont deux pour la grande Pologne, deux pour la petite Pologne, & deux pour le grand-duché de Lithuanie. Cet article excitera beaucoup de mécontentement de la part des catholiques.

Le ministère a enfin reçu la ratification du grand-maître de l'ordre de Malthe pour l'établissement d'un grand prieuré en Pologne. Les nouveaux chevaliers sont dispensés de faire leurs caravanes, mais en échange ils seront tenus de combattre contre les infidèles sur les frontières de ce royaume.

Le prince Repnin étant arrivé à Choczim, l'échange des ambassadeurs respectifs de la Russie & de la Porte s'est fait sur le Niester de la même manière qu'il s'effectua lors de leur passage réciproque à l'une & à l'autre de ces deux cours.

Les Haydamaques ont recommencé leurs

ravages dans l'Ukraine Polonoise, & mis à contribution plusieurs villages.

A L L E M A G N E.

Vienne. Le baron de Thugut, internonce de S. M. I. auprès de la Porte, a donné avis que la fixation des frontières du district de Bucowina venait d'être réglée à la satisfaction des deux cours, & qu'on avait en conséquence dressé un acte de convention, d'après lequel on va travailler à la démarcation des limites respectives.

L'empereur a aboli la peine de mort décernée jusqu'à présent aux déserteurs. Ils seront à l'avenir condamnés pour quelques années à des travaux publics dans des forteresses.

On a appris par des négocians grecs, que les églises dont ils jouissaient dans l'empire Ottoman, & qui avaient été ruinées pendant la dernière guerre, ont été toutes rebâties par ordre & aux frais du grand-seigneur. L'impératrice-reine a assisté en personne au service qui s'est célébré dans l'église des grecs-unis, fondée en cette ville, & dont elle protège l'établissement.

Le grand-duc & la grande-duchesse de Toscane, de même que l'archiduchesse Marie-Christine & le duc de Saxe-Teschen son époux, sont arrivés au château de Schönbrun le 13 du mois dernier.

Berlin. Le duc Frédéric-Eugene de Würtemberg-Stuttgart, la duchesse son épouse & les deux princesses ses filles, arriverent le 12 du mois dernier à Potsdam, & se rendirent le 20 dans cette capitale. Le lendemain S. A. I. le grand-duc de Russie, qui avait été reçu à Memmel, frontieres du royaume de Prusse, par S. E. le général baron de Lentulus, envoyé par le roi à cet effet, fit son entrée publique dans cette capitale avec une pompe & une magnificence dont on a peu d'exemples, & elle a été suivie des fêtes les plus superbes. Le 23, le prince Henri de Prusse, muni d'un plein pouvoir de l'impératrice de Russie, a fait la demande solennelle de la princesse fille aînée du prince Frédéric-Eugene pour le grand-duc de Russie, & le contrat de mariage fut signé le même soir. S. A. I., après avoir passé plusieurs jours à Potsdam & à Charlottenbourg, doit être repartie le 8 de ce mois pour Pétersbourg, où madame la future grande-duchesse ne tardera pas à suivre son auguste époux.

Hambourg. On mande de Hannovre, que huit bataillons des troupes de cet électorat ont reçu ordre de se tenir prêts à marcher.

• De nouveaux commissaires Anglais sont arrivés ici pour acheter ou louer un certain nombre de vaisseaux au service de la Grande-Bretagne. Mais, quoiqu'ils aient offert de

grosses sommes, ils n'ont pu réussir dans leurs desseins. On présume que les Anglo-Américains les ont devancés dans cet objet.

Selon quelques avis, au moment où la dernière division des troupes Allemandes mettait à la voile à Portsmouth, des étrangers, qui paraissaient gens de distinction, s'étaient rendus à bord, sous prétexte de voir les vaisseaux, & avaient répandu parmi les soldats des imprimés en allemand, contenant les avantages que le congrès général promet à ceux d'entre eux qui voudront prendre parti pour les Américains, & que l'on n'avait réussi qu'imparfaitement à en arrêter la distribution.

On apprend d'Augsbourg, que le séquestre qui avait été mis sur les biens des jésuites, a été enfin levé. Il leur a été ordonné de quitter l'habit de leur institut, & on leur a assigné des pensions convenables. Ainsi la Lithuanie-Russe est le seul pays en Europe, où ces religieux aient conservé jusqu'ici leur habit & leur institution.

I T A L I E.

Rome. Les différends entre cette cour & la république de Venise, ont été entièrement terminés à la satisfaction des deux puissances.

Le roi des Deux-Siciles a fait publier un avis portant que ceux qui désireront d'acquérir des biens allodiaux de la chambre de

S. M. , pourront le faire , S. M. ne réservant à la couronne que les fiefs directs & le droit de juridiction. On travaille actuellement à rétablir le port de Brindes , qui avait été autrefois presque entièrement détruit par les Vénitiens.

Suivant les avis de la Lombardie-Autrichienne , tous les couvens de dominicains qui s'y trouvent seront réduits à neuf , dans lesquels il ne pourra y avoir en tout que 264 religieux. Les revenus des couvens supprimés seront appliqués à des objets d'une utilité générale.

Le patriarche d'Arménie est arrivé à Rome , pour rendre hommage au saint-pere , après avoir abjuré le schisme qui le séparait de l'église catholique. Le prince Sulkowski , palatin de Gnesne , vient aussi d'arriver dans cette capitale avec un train magnifique.

On vient d'apprendre qu'il s'est élevé des querelles sérieuses sur les frontieres , entre les sujets du roi de Sardaigne , & ceux de la république de Gènes , & que la cour de Turin fait faire à ce sujet des armemens considérables.

La compagnie de Trieste , formée sur celle d'Ostende , va faire son premier essai en transportant de Livourne , à la côte de Coromandel , des armes & d'autres effets pour le compte de cette compagnie qui , dit-on , se

propose de rétablir la factorie que la maison d'Autriche possédait sur cette côte sous le regne de Charles VI.

E S P A G N E.

Madrid. L'escadre Française, dont le duc de Chartres commande une division, ayant paru à la hauteur du cap S. Vincent, la cour a donné ordre de faire partir tous les vaisseaux Espagnols qui se trouvaient prêts à mettre à la voile au Ferrol & à Cadix, pour aller se réunir à cette escadre. Le vaisseau que monte ce prince ayant essuyé quelques dommages dans la mâture, a été obligé de relâcher à Cadix; & tandis qu'on y remédiait, S. A. S. a visité les côtes de l'Andalousie jusqu'à Gibraltar.

L'ambassadeur de Portugal continue à résider dans cette capitale, & se donne tous les mouvemens possibles pour prévenir une rupture. On prétend que, pour terminer toute difficulté entre les deux cours, il y aura un congrès à Versailles, auquel assisteront le ministre des affaires étrangères de France, les ambassadeurs d'Espagne & d'Angleterre, & un ministre que le roi de Portugal y enverra. Le motif des grands préparatifs qui se continuent se comprend d'autant moins que la saison est déjà avancée. On renforce toujours de plus en plus la garnison d'Oran; & cependant le commandant

de l'armée Maure, qui campe autour de cette place, s'accorde si bien avec le gouverneur, que la petite guerre qui se faisait auparavant entre eux, a été entièrement abolie.

L'infant Don Louis doit épouser dans peu une demoiselle Aragonnaise, fille d'un capitaine de cavalerie ; & en conséquence des articles 11 & 12 de la pragmatique sanction du 27 mars dernier, l'infant se retirera de la cour & ira faire sa résidence à Talavera de la Reyna, à 19 lieues de cette capitale, où il se mariera & demeurera avec son épouse qui ne pourra jamais paraître à la cour, ni être reconnue pour infante. Elle portera le titre de comtesse de Chinchon, Guadilla & Villaviciosa, terres appartenant à l'infant, dont elle jouira pendant sa vie, & après elle les enfans qui naîtront de ce mariage.

Des lettres de Buenos-Ayres confirment les hostilités entre les Espagnols & les Portugais. La réponse que l'on attendait à ce sujet de la cour de Lisbonne, ne contient que des plaintes sur l'infraction des traités par les Espagnols, & sur ce qu'ils n'ont point nommé de commissaires pour déterminer les limites du Paraguai. Sur quoi il doit s'être tenu un grand conseil, à l'issue duquel on a donné ordre à Don Michel Gaston, qui commande la flotte espagnole, de quitter les parages de Portugal, de se rendre à Cadix,

d'y embarquer 8000 hommes avec des munitions de guerre & de bouche, & de mettre à la voile sans délai pour Buenos-Ayres. Depuis ce moment, plusieurs régimens sont en marche pour les frontières de Portugal.

F R A N C E.

Paris. Il est sorti de l'imprimerie royale une ratification de la convention conclue en 1774 par le duc d'Aiguillon, entre le roi & la république de Venise, pour l'exemption réciproque du droit d'aubaine.

L'ordonnance concernant les invalides porte qu'au lieu de 6000 vieux soldats placés dans l'hôtel, leur nombre sera réduit à 1500 des plus âgés, mutilés ou perclus : le surplus est envoyé en détachement dans telle province qu'il aura choisie, avec des pensions proportionnées à leurs grades. On assure même que, comme ceux qui resteront ne rempliraient qu'une partie de ce vaste bâtiment, on les placera dans l'un des hôtels des compagnies de mousquetaires supprimés.

M. Albert, lieutenant de police, ayant été remercié, M. le Noir, qui était avant lui à la tête de ce département, a été nommé par le roi pour reprendre cette place.

Une ordonnance du roi porte qu'il sera successivement établi tel nombre de régimens de soldats pionniers qu'il plaira à S. M. de fixer ; lesquels seront employés en tems

de guerre à la suite de l'état major des armées, & pendant la paix aux travaux publics & particuliers.

Louis-François de Bourbon, prince de Conti, grand-prieur de France, & généralissime des troupes du roi, est mort dans cette capitale le 2 de ce mois, âgé de près de 59 ans. Le 5, madame la comtesse d'Artois est accouchée d'une princesse que le roi a nommée *Mademoiselle*.

S. M. a ordonné d'entretenir & d'instruire au college de la Fleche, 50 jeunes gentilshommes, destinés à l'état ecclésiastique, ou aux fonctions de la magistrature.

A N G L E T E R R E.

Londres. On assure que la cour a fait déclarer à celle de Vienne qu'elle ne voyait pas d'un œil indifférent l'établissement d'une compagnie des Indes à Ostende, comme étant contraire aux traités qui subsistent entre les deux puissances.

Les avis les mieux constatés que l'on reçoit de l'Amérique, portent que les vaisseaux Anglais font de fréquentes prises; que les armateurs des colonies s'emparerent aussi à leur tour de plusieurs bâtimens de transport, & que malgré la vigilance des premiers, les colonies continuent à commercer avec diverses nations Européennes, & en reçoivent des secours.

Le général Warington, commandant en chef les forces des colonies-unies, a rendu en prenant possession de la ville de Boston, une proclamation tendante à y maintenir le bon ordre & la sûreté publique.

Des lettres de la Nouvelle-Yorck portent que, comme on s'y attend a être attaqué par le général Howe, les provinciaux ont rassemblé dans cette ville & ses environs une armée de 20000 hommes, munie de 200 pièces de canons.

Il y a eu dans la Caroline méridionale une action dans laquelle les Américains ont remporté un avantage considérable. Ils ont fait plusieurs prisonniers & un grand butin, s'étant saisis en particulier de 35 canons & de 1500 fusils.

Le commodore Hopkins, à son retour de l'isle de la Providence, a déchargé à New-London tout ce qu'il en avait enlevé, de même que de Bahama, dont il a fait le gouverneur prisonnier.

L'on continue toujours à armer dans les ports de la Grande-Bretagne un grand nombre de vaisseaux de guerre & d'autres bâtimens pour les faire passer en Amérique, & l'on ne se rappelle pas que depuis long-tems l'Angleterre ait multiplié ses forces par terre & par mer autant qu'elle le fait aujourd'hui. Ceux des Américains pour y résister, ne sont

pas moindres , & on a peine à comprendre jusqu'à quel point ils augmentent leur marine.

Le commodore Hopkins , dont on vient de parler , s'étant remis en mer , a débarqué dans l'isle de S. George , la plus considérable des Bermudes , & en est reparti au bout de trois jours , emportant tous les attirails de guerre & autres effets de prix qu'il y a trouvés. Quelques nouvelles reçues de la Floride orientale , font craindre que cette colonie ne se joigne aux autres pour secouer le joug Britannique.

On apprend que les Américains ont un grand nombre de bâtimens à la pêche de Terre-Neuve , sous la protection de deux de leurs vaisseaux de guerre.

Le roi de Portugal a , par une ordonnance expresse , interdit l'entrée de ses ports à tous les bâtimens Américains , enjoignant à ceux qui s'y trouvent , d'en sortir sans délai. On a trouvé sur tous ceux de ces vaisseaux que les Anglais ont pris , des Européens de distinction , ou des lettres qui prouvent que le congrès est en relation avec les principales puissances de l'Europe , & sur-tout avec l'Espagne.

S U I S S E.

Berne. Le 3 du mois de juin dernier , mourut S. A. R. Bonaventure II Buocher , de la

ville de Bremgarten, prince-abbé de Mury, seigneur de Klengenber, Eppishausen & autres lieux. Ce prélat était né le 10 janvier 1719, & ayant embrassé la règle de S. Benoît, avait été consacré prêtre en 1744, & élu abbé le 5 septembre 1757. Ensuite duquel événement, les religieux capitulaires de cette abbaye s'étant assemblés le 19 du même mois, en présence de S. E. le nonce apostolique, & des abbés d' Einsidlen, d' Engelberg, & de Wettingen, ont nommé pour lui succéder S. A. R. Gérold II Meyer, originaire de Lucerne, & auparavant directeur de Deitinguen. Ce nouveau prélat est né en 1729, a fait profession en 1746, & a reçu l'ordre de la prêtrise en 1752.

Bâle. Le 20 du mois de juillet dernier, l'empereur donna l'investiture de la principauté de Bale au nouveau prince évêque, qui fut représenté dans cette cérémonie par le baron Joseph-Antoine de Beroldingen, trésorier des cathédrales de Spire & de Hildesheim, muni d'un plein pouvoir à cet effet.

Manheim. Le 196^e tirage de la loterie électorale Palatine s'est exécuté le 6 août 1776; les numeros extraits sont:

18. 19. 53. 24. 81.

Ceux du 197^e tirage sont:

24. 80. 40. 82. 78.

F I N.



T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.	
I. <i>Description des arts & métiers, &c.</i>	page 3
II. <i>Théâtre de Shakespeare.</i>	18
II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.	
I. <i>Histoire générale de la Chine, ou les grandes annales de cet empire.</i>	21
II. <i>Discours sur l'influence de nos sentimens sur nos lumieres, & de nos lumieres sur nos sentimens.</i>	23
III. <i>Causes célèbres, curieuses & intéressantes de toutes les cours souveraines du royaume, &c.</i>	28
IV. <i>Histoire générale de la musique depuis les premiers âges jusqu'à nos jours.</i>	35
V. <i>Réflexions sur l'état présent de la Dalmatie.</i>	42
VI. <i>Lettres sur la Russie, &c.</i>	45
VII. <i>Céphale & Procris. Idylle.</i>	47
III. PARTIE. Pièces fugitives.	
I. <i>Plan d'études pour le college des arts, fondé à Zurich. Fin.</i>	49
II. <i>Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Suite.</i>	56
III. <i>Discours adressé à S. A. I. le grand-duc de Russie.</i>	78

IV. <i>Mémoire sur le phlogistique</i> , &c.	82
V. <i>Prologue de l'opéra d'Angélique & Médor</i> , &c.	98
VI. <i>Couplets sur l'air de la romance du Barbier de Séville.</i>	102
VII. <i>Vers de M. DE VOLTAIRE à M. le Kain</i> , &c.	103
VIII. <i>Epigramme.</i>	ibid.
IX. <i>Extrait d'une lettre prétendue écrite de Paris</i> , &c.	104
X. <i>Anecdote tirée du précis d'opérations de chirurgie de M. le BLANC.</i>	106

IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.

<i>Turquie.</i>	108
<i>Russie.</i>	110
<i>Suede.</i>	111
<i>Dannemarc.</i>	112
<i>Pologne.</i>	113
<i>Allemagne.</i>	116
<i>Italie.</i>	118
<i>Espagne.</i>	120
<i>France.</i>	122
<i>Angleterre.</i>	123
<i>Suisse.</i>	125

